ФРИ
IFR

SANS FRONTIERES

Janvier 2016

Journal de l'Institut franco-russe de Donetsk et du Département français des sciences et techniques de l'Université nationale technique de Donetsk

Au temps des Steppes sauvages

C'était il y a un siècle... janvier 1916

DU PARTISAN MÉTAPOLITIQUE, ESQUISSE D'UN PORTRAIT DU VOLONTAIRE DANS LE DONBASS

L'équipe du Comité de rédaction de « Sans Frontières » se renforce une nouvelle fois et est particulièrement heureuse d'accueillir son nouveau rédacteur, Romain Jacquet qui nous permettra tout au long des prochains numéros de « Sans Frontières » de parcourir l'histoire de la Grande Guerre sur les fronts français, belges et russes.

Romain JACQUET

Originaire de Seine et Marne, Romain Jacquet, après des études en sciences économiques, participe aujourd'hui à des recherches historiques au profit d'un Centre d'études franco-allemand et ponctuellement pour l'armée belge.
Après avoir vécu cinq années en Allemagne, au sein de la Brigade Franco-Allemande, il a rejoint le Royaume de Belgique où il sert désormais sous uniforme belge.
Romain Jacquet se distingue également par ses actions dans le rapprochement des peuples d'Europe autour des valeurs sportives. Trilingue, il travaille régulièrement avec la France, l'Allemagne, l'Autriche, l'Italie et la Pologne.
Il se propose de nous faire partager sa passion de l'histoire en retraçant, chaque mois, les évènements qui se sont déroulés il y a un siècle... durant les heures sombres de la Première Guerre mondiale.

SOMMAIRE

Du partisan métapolitique, esquisse d'un portrait du volontaire dans le Donbass.....3

Au temps des Steppes sauvages.....9

C'était il y a un siècle... janvier 1916.....16

Réflexions franco-allemandes.....20

Pourquoi avoir créé en France en 1963, un nouvel Ordre National du Mérite ?.....26

Recette d'une anti déprime hivernale ou comment préparer son hiver par son alimentation (2/3 - La Calcium).....33

La recette du Chef David Bret : Blanquette de veau à l'ancienne.....34

Divertissements.....36

Du partisan métapolitique,

esquisse d'un portrait du volontaire dans le Donbass

Alexandre Markovitch

Volontaire en Novorossia

Lorsque l'on évoque le sujet des volontaires internationaux, involontairement mille images nous viennent à l'esprit, mêlant vision romanesque de l'aventurier et figure fantasmée du mercenaire. Naturellement, l'une des principales questions posées à tout volontaire étranger présent dans le Donbass est celle tenant aux raisons de sa présence. Question aussi vaste que personnelle, elle permettrait au curieux de mieux cerner son interlocuteur, comme si sa démarche ne pouvait aller de soi et devait nécessairement être le fruit de réflexions byzantines.

Guerre des Cristeros, d'Espagne, de Yougoslavie… Les exemples de conflits nationaux auxquels prirent part des volontaires extranationaux ne manquent pas et des parallèles plus ou moins hasardeux peuvent être tracés au gré des affinités politiques de l'observateur. Or, ces évocations romantiques ne résistent que très difficilement à l'épreuve du constat sommaire que l'on peut faire quant à la disparité des sensibilités et des motivations tant personnelles que politiques partagées par les volontaires. Il est certes assez poétique d'essayer d'inscrire ce phénomène dans la continuité historique des conflits du siècle dernier, mais ce n'est bien souvent qu'au prix d'une forme de négation des réalités concrètes.

Indépendamment de toute question politique et historique, dans l'inconscient collectif la figure du volontaire se confond assez régulièrement avec celle du mercenaire. Bien plus qu'une simple question d'ignorance, l'analogie qui est faite est symptomatique d'une frontière extrêmement poreuse entre ces deux profils.

Figure du mercenariat à la française et compagnon de route de Bob Denard, François-Xavier Sidos distinguait trois formes de motivations dans l'engagement du mercenaire : un attrait purement financier, un goût de l'aventure ou un engagement idéologique. Or, là où les motivations du mercenaire sont relativement explicites, il n'en va pas de même pour celles du volontaire. Ainsi, d'un point de vue strictement juridique, la définition du statut du combattant – dont la protection est par principe refusé au mercenaire — est particulièrement significative de la difficulté de parvenir à une définition objective. Effectivement, les trois profils retenus par Sidos peuvent s'appliquer à l'une ou l'autre partie. Dès lors, le critère de distinction semblant faire l'unanimité est celui « d'avantage financier » or, sous la pression des autorités françaises se refusant à considérer la Légion étrangère comme des mercenaires, celui-ci a fortement été relativisé. Dans un premier temps, fut donc mis en avant le fait que l'État au service duquel se met le mercenaire devait être légitime et reconnu internationalement. Néanmoins, au vu des accords internationaux, il importe peu que l'État duquel est issu le combattant soit reconnu par l'adversaire, pour lui octroyer le statut de combattant. Ipso facto, si le volontaire est combattant, il ne peut être mercenaire. De manière pragmatique, est considéré comme mercenaire, toute personne s'engageant au service d'un État dont il n'est pas ressortissant, afin d'obtenir un avantage financier supérieur à ce qu'obtiennent des nationaux.

À cet effet, par logique inverse, on pourrait être amené à considérer qu'est volontaire tout individu s'engageant dans un conflit armé sans être motivé par l'appât du gain. Cette définition permet peut-être d'établir une distinction avec le mercenaire, mais n'est pas suffisante pour définir le mobile de l'engagement du volontaire en tant que tel. Bien qu'il n'obtienne pas nécessairement un avantage financier par rapport à celui des autres engagés, la solde peut être bien supérieure à ce qu'il obtiendrait dans son pays d'origine. En ce sens, il serait réducteur de considérer qu'un volontaire ne puisse être vénal. De même, il pourra tout aussi être attiré par l'aventure que par idéologie.

En considérant que le profil de l'aventurier et du *« gamelard »* n'est pas caractéristique de l'engagement des volontaires internationaux dans la Donbass, mais inhérent à tout conflit, il conviendra de ne pas s'y attarder outre mesure. La question fondamentale est ainsi celle de l'idéologie. Là où un mercenaire pourra s'engager auprès d'un État par conscience politique, cette motivation ne sera pas déterminante, mais intimement liée à une question financière servant de vecteur commun.

Ainsi, il semble opportun de se demander si le volontaire international présent dans le Donbass peut être considéré comme un partisan politique. Le cas échéant, comment expliquer la multiplicité des consciences politiques en présence ? Répondre à ces questions amènera nécessairement à démontrer en quoi l'afflux des volontaires dans le Donbass n'est pas symptomatique des conflits du XXe siècle.

De l'effondrement du manichéisme politique

Jean-Paul Sartre écrivait que *« toute guerre est un manichéisme »*, l'affrontement de ce que l'on perçoit comme le bien envers le mal, de l'ami contre l'ennemi. Cette manière de percevoir le conflit, tenante des théories schmittienne et freundienne, a transcendé la vision politique de la deuxième moitié du XXe siècle, à tel point que certains penseurs ont pu y voir le moteur de l'Histoire. Celle des volontaires internationaux au cours du siècle dernier en est ainsi une parfaite illustration. Que ce soit entre laïcs et catholiques, entre « fascistes » et communistes ou encore entre impérialistes et anti-impérialistes, les lignes de fracture étaient bien définies et particulièrement visibles. Néanmoins, si les belligérants pouvaient être clairement identifiés d'un point de vue idéologique, il n'en allait pas nécessairement de même concernant les hommes qui les composent.

Mercenaires européens dans le Katanga, 1962

Bien que portées par un élan antifasciste commun, les brigades internationales étaient composées d'hommes aux motivations multiples, pouvant aller de la défense de la démocratie à la volonté de la mise en place d'une révolution prolétarienne. Ces mêmes divergences se retrouvèrent au sein des volontaires français qui servirent sous l'uniforme feldgrau durant la Seconde Guerre mondiale. Que ce soit par anglophobie, par antijudaïsme, par antibolchevisme, par patriotisme français ou européen, ils acceptèrent tous de se ranger derrière le IIIe Reich, dans une volonté commune de combattre le « bolchevisme » et de participer à la création d'une certaine vision de l'Europe. De manière similaire, les luttes « anti-impérialistes » de la seconde moitié du XXe siècle, menées au nom du communisme dépassèrent largement cette idéologie, tant sur les tenants, que sur les aboutissants. De manière symptomatique et quel que soit le conflit, les volontaires étrangers étaient animés de motivations extrêmement diverses pouvant se révéler parfois opposées, mais ils acceptèrent tous de se ranger derrière un idéal plus vaste et clairement défini.

La fin de « l'équilibre traditionnel » du monde, faisant suite à la chute du bloc soviétique, est venue complexifier cette situation. Elle s'est caractérisée d'une part par la victoire du libéralisme sur le champ politique et par l'hégémonie américaine d'un point de vue géopolitique. En partant de ce postulat, des auteurs comme Francis Fukuyama ont pu proclamer *« la fin de l'histoire »*, amenant à une crise des idéologies voire à leur fin. Historiquement, le libéralisme s'est effectivement opposé au marxisme et au fascisme en leur menant une guerre non seulement technologique pour sa survie, mais en défendant une certaine idée d'un modèle futur. En vainquant ses opposants, il devient la seule pratique post-politique. Puisque fondé sur les principes occidentaux humanistes des lumières, le libéralisme

politique implique les notions de libertés et de démocratie. John Stuart Mill souligne à ce propos que la liberté défendue est ainsi une notion strictement négative, dissociant un concept de liberté relative et la liberté de faire. Dans l'esprit, l'on se retrouve à nouveau dans une dialectique ami/ennemi où l'adversaire n'est plus défini par lui-même, mais par opposition avec soi-même. Toute idéologie ne se fondant pas directement sur le libéralisme politique lui est dès lors hostile.

Le politologue russe et journaliste Andreï Gratchev constate ainsi que *« la chute du mur de Berlin a marqué un tournant : l'effondrement du communisme, la faillite de ses régimes et surtout de l'idéologie en tant que telle, ont débouché sur l'unipolarisation du monde autour des États-Unis et l'accélération de la mondialisation, de la globalisation. Les soldats perdus qui étaient jadis manipulés par l'un des deux grands camps se sont laissé happer par les idéologies faciles, primitives et belliqueuses : le nationalisme, le fondamentalisme religieux. Le vide créé par le démantèlement de l'empire soviétique est donc bien à l'origine de la généralisation des guerres asymétriques »*.

Brigades internationales Tortosa, 1938

À l'heure où politologues et historiens ont proclamé la fin de la bipolarisation du monde et par là même la fin du conflit manichéen, peut-on encore parler d'homogénéité dans l'engagement des volontaires ?

D'une asymétrie à une relative dissymétrie

Indépendamment de la mutation structurelle des idéologies politiques, l'évolution et la redécouverte de certaines formes de guerre pourraient expliquer en partie le relatif flou artistique entourant les motivations des volontaires internationaux.

Suite à la seconde Guerre du Golfe, différents stratèges ont renouvelé le concept de guerre moderne, en distinguant les conflits symétriques, dissymétriques et asymétriques. Bien plus qu'une forme nouvelle, il s'agirait davantage d'une redécouverte de modes opératoires considérés jusqu'à présent comme anecdotiques ou désuets. S'ils semblent s'imposer actuellement, c'est que le type symétrique classique a montré sa faiblesse lors des deux guerres mondiales et de la guerre froide, amenant à un enlisement systématique. Ainsi, selon l'État-major de l'armée française, la dissymétrie présente un *« déséquilibre au niveau de la performance des moyens employés »,* alors que l'asymétrie serait caractérisée par une *« différence radicale dans la manière d'agir et de réagir, du fait de l'hétérogénéité des valeurs morales ou des modes d'action »*.

Du fait de ses particularismes, il semble délicat d'analyser le conflit ukrainien sous un seul et même angle. D'une situation initiale caractérisée par des mouvements populaires, en se stabilisant et en s'institutionnalisant, le conflit a stratégiquement changé de nature. Ainsi, il semble nécessaire de distinguer deux périodes : l'une correspondant à un conflit asymétrique et l'autre correspondant davantage au type dissymétrique.

Violence politique, *« terrorisme »* et guerre de l'information peuvent caractériser une première période où la distinction entre les personnes participant ou non au conflit était extrêmement poreuse. Effectivement, l'asymétrie se caractérise également par le fait qu'une multiplicité de groupes armés non étatiques participe au conflit. Ce critère « d'étatique » permet d'opposer des moyens d'action considérés comme conventionnels à d'autres qui ne le sont pas. Au regard du conflit ukrainien, cette distinction bipartite semble trop restrictive pour être pertinente, puisqu'il existe des groupes non étatiques tant du côté loyaliste que séparatiste. L'utilisation par l'État de moyens d'action qui ne lui sont

traditionnellement pas associés pourrait expliquer pour partie la politisation caricaturale des belligérants. C'est le propre des forces non gouvernementales que d'utiliser la guerre de l'information et la propagande afin de renforcer leurs effectifs. Aux uns se réclamants du nazisme afin de justifier leur « antisoviétisme », les autres répondirent en se réclamant du communisme. Quelle que soit la position, elle ne fait que répondre à une logique inhérente à la structure du conflit. Ces idéologies ne sont qu'alors artificiellement rattachées aux parties et ne représentent qu'une infime réalité endogène.

La seconde période, que l'on pourrait qualifier de dissymétrique, correspondrait à celle où les deux forces en présence se sont institutionnalisées. Bien qu'il puisse y avoir une évolution certaine dans le mode opératoire, certains moyens caractéristiques du conflit asymétrique subsistent en résonnance. Néanmoins, ceux-ci sont dès lors analysés par certains observateurs comme étant substantiels. De manière significative, Alexeï Feneko analysait le conflit dans son ensemble et annonçait que *« Le conflit armé en Ukraine ressemble de plus en plus à une guerre limitée du XVIIIe siècle plutôt qu'à la version moderne des guerres totales du XXIe siècle »*. C'est justement le propre d'une guerre dissymétrique d'éviter que le conflit s'étende comme une traînée de poudre et finisse par s'enliser. Le fait que les États-Unis et la Fédération de Russie n'interviennent pas directement n'est pas constitutif d'une guerre limitée, mais bien révélateur d'une peur commune d'un conflit ouvert symétrique.

Poster repubicain 1937, Poster LVF 1942

L'illusion occidentale que l'on peut avoir d'une guerre opposant fascisme et communisme ou Américains et Soviétiques est donc essentiellement artificielle. Liée à une logique stratégique en deux temps, la politisation n'est pas fondamentale, mais n'est qu'une conséquence accessoire. Tout parallèle ainsi tracé avec les conflits idéologiques du XXe siècle devient donc parfaitement incongru. Néanmoins, ce n'est pas parce le clivage ne se situe pas sur un plan strictement politique, qu'il n'existe pas. Bien plus qu'un affrontement purement dogmatique, cette opposition – tout comme les motivations des volontaires seraient à placer dans un contexte de multipolarisation du monde.

Une inéluctable internationalisation du conflit

Bien plus qu'une simple « fin de l'Histoire », l'écroulement du monde bipolaire a amené des auteurs à s'intéresser à l'émergence d'une multipolarité.

En prenant en considération que dans le contexte du XXIe siècle, une civilisation (ou grand espace) se définit comme une zone d'influence durable et enracinée d'un style socioculturel déterminé, il est tout à fait naturel d'admettre le fait que des processus analogues puissent se poursuivre autour du monde. Ainsi, à la suite de Carl Schmitt et de sa théorie de l'intégration des grands espaces, Huntington distingue la civilisation occidentale, confucéenne, japonaise, islamique, hindouiste, slave-orthodoxe, latino-américaine et peut-être la civilisation africaine. C'est l'idée même d'un monde multipolaire, d'un universalisme régional, comprenant autant de pôles que de visions différentes sur les questions culturelles, sociales ou spirituelles. Cette question fait ainsi écho à celle de l'opposition entre universalisme et relativisme. L'universalisme est la position selon laquelle certains systèmes d'éthique s'appliquent universellement, c'est-à-dire pour « tous les individus dans la même situation », indépendamment de la culture, la race, le sexe, la religion, la nationalité, la sexualité, l'inscription sociale ou tout autre caractéristique distinctive. Jean-Louis Vullierme évoquait ainsi que

« L'humanisme moderne est un subjectivisme abstrait. Il imagine les hommes comme des individus préconstitués, substances universellement porteuses des mêmes attributs, aptes à faire valoir les mêmes exigences en toutes circonstances d'après des règles formelles déductibles d'une rationalité unique ». À l'opposé, le relativisme culturel est la thèse selon laquelle il n'est pas possible de déterminer une morale absolue ou universelle, mais que les valeurs morales ne valent qu'à l'intérieur de frontières culturelles, où le code moral est le produit des coutumes et des institutions du groupe humain considéré.

De manière pragmatique, s'il l'on détache toute question personnelle ou idéologique du conflit ukrainien, l'on peut se demander ce qui peut pousser des extranationaux à s'engager. Certains pourraient arguer qu'il ne s'agirait que de l'affrontement entre les impérialismes russes et américains. Dans cette mesure, s'engager ne reviendrait qu'à s'inscrire dans l'un ou l'autre camp. Si l'impérialisme est vu uniquement sous le prisme économique, en quoi cela les toucherait-il en particulier ? S'il est vu sous le prisme politique et territorial, l'on peut se demander pourquoi les volontaires ne se réduisent pas qu'aux Russes, voire aux serbes. Ainsi, il semblerait que la question soit bien plus culturelle que politique. Il s'agirait de choisir le *« grand espace »* dans lequel on souhaite se placer, chose particulièrement significative au regard de l'appel continuel que font les politiques au pseudo *« choc des civilisations »*. L'attitude hostile des néoconservateurs libéraux à l'égard des thèses de Lorenz vis-à-vis de l'inné et de l'acquis, pourrait expliquer en partie que la délimitation géographique que fait Fukuyama des blocs civilisationnels soit sujette à critique. Là où il exprime des réticences à l'égard du bloc africain unitaire, il considère qu'il existe un seul et unique espace « slave orthodoxe ». Bien que la base civilisationnelle soit commune, les cheminements historiques amenèrent à clairement distinguer Slaves de la baltique, de l'est et de l'ouest. Puisqu'il écarte toute considération raciale et ne se concentre que sur le plan purement culturel, peut-on dans cette logique se refuser à concevoir que l'influence pluriséculaire des différents Empires a pu induire un changement profond des mentalités ?

Dans la mesure où tant sur le plan religieux que philosophie, les influences lituaniennes et par la suite austro-hongroises, ont amené dans une certaine mesure à une *« révolution des âmes »*, il semble dès lors relativement cohérent de considérer que ces zones d'influence ne sont pas intangibles. Que ce soit de manière exogène par réaction géopolitique ou par une influence purement économique amenant crescendo un changement des mentalités, ces espaces tendant à s'agrandir où à se réduire. La logique libérale et par extension la politique européenne de *« démocratie militante »* ont choisi de s'imposer par la politique des *« petits pas ».* Alexis de Tocqueville disait que la conséquence logique du libéralisme était le capitalisme. Le fait que les pays émergents et la Fédération de Russie aient adopté l'économie de marché n'amène pas nécessairement à considérer que le libéralisme connaît une victoire absolue et totale. Ces pays n'ont adopté ce modèle économique que de manière exogène, sans avoir pour autant le fondement philosophico-culturel qui s'y rapporte. Effectivement, là où en Occident le modèle libéral est perçu comme une finalité logique puisque répondant à un cheminement historique précis, ce n'est absolument pas le cas dans d'autres *« grands espaces »* où il pourrait être abandonné aussi vite qu'il a été adopté.

Bien plus qu'une simple question politique ou économique, il semblerait que l'engagement des volontaires soit une réponse à la multipolarisation du monde, tant dans une volonté de se placer dans un espace particulier faisant écho à leurs valeurs, que dans le fait de lutter contre un universalisme expansionniste. Cette manière d'appréhender le conflit permet de se rendre compte que les tenants d'une Ukraine strictement indépendante de toute sphère d'influence se placent à contre-courant de la logique géopolitique actuelle, en adoptant une attitude conservatrice typique des courants nationalistes du début du XXe siècle. Or, cette volonté ne permet pas à elle seule de se mettre à l'abri des *« guerres de proxy »* et elle offre aux espaces expansionniste un moyen de déstabilisation politique, par le biais de la stratégie du *« governement change »*.

Du « partisan métapolitique »

En tant que telles, la fin du manichéisme politique,

l'évolution structurelle des conflits modernes et la *« multipolarisation »* du monde répondent à une même logique, mais ne peuvent à elles seules expliquer la mutation opérée dans la logique de l'engagement des volontaires. De manière bien plus individuelle, ces phénomènes ont amené à une distanciation par rapport à la politique, accentuée par une plus grande facilité d'accès à l'information via Internet. Le modèle classique du parti politique en tant que vulgarisateur et vecteur d'idéologie s'en trouve ainsi fortement diminué.

La victoire du libéralisme politique a induit une dissociation entre le spectre réel et celui présent sur la scène politique. Là où existaient par le passé des divergences fondamentales, il ne se trouve à présent que de multiples variantes d'une même idéologie. Alexandre Douguine expliquait très clairement que l'illusion du choix démocratique moderne relevait d'une grille de lecture biaisée. Pour lui, le *« conservateur libéral »* est tout aussi opposé au *« conservateur traditionnel »* que peut l'être le *« social libéral »* au *« conservateur social ».* Au libéralisme, il oppose ainsi le conservatisme, qu'il soit révolutionnaire, social, traditionaliste ou fondamentaliste. Dans cette mesure, l'on comprend mieux que des lignes de fracture profondes apparaissent au sein d'une même famille politique, mais aussi à titre d'exemple, qu'un « conservateur libéral » français puisse avoir l'illusion d'une certaine proximité avec Poutine, qualifié par Douguine de *« conservateur social »*. Là où jadis un parti pouvait effectivement se confondre avec la cause qu'il défendait, l'absence de réelle identité de ces premiers a inévitablement conduit à une forme de détachement du *« partisan »*. Le Larousse définit celui-ci comme une *« personne qui est attachée à une cause, à un parti, à une doctrine dont elle prend la défense »*. Puisque détaché de tout ancrage formaliste et dépourvu d'une quelconque nécessité d'identification à un groupe, le phénomène de distanciation politique vide de sa substance la définition classique. Dès lors, comment considérer que parmi les volontaires il ne puisse exister qu'une seule cause, une seule doctrine pouvant servir de vecteur unitaire ?

Il conviendrait d'atténuer ce constat devant la définition du *« partisan »* dans son acceptation militaire où l'on retient un double critère de non-appartenance à une armée régulière et celui d'un engagement mû par un idéalisme. L'idéalisme d'un combattant pourrait-il s'ancrer dans le réel sans l'intervention d'un parti ou d'un quelconque groupement politique ? Les théories éculées voudraient que, pour répondre à cette question, l'on procède à une définition par exclusion. Les partisans ne pourraient avoir d'unité que de manière exogène, en réaction à un phénomène externe auquel ils s'opposent de concert. Or, tout volontaire présent dans le Donbass – quelles que soient ses sensibilités politiques — vous dira qu'il n'est pas ici contre, mais pour quelque chose. La nature ayant horreur du vide, face à l'obsolescence progressive des partis, s'est développé une conception de la politique visant à la dépasser et à *« s'inscrire dans les rapports de force sociaux et économiques en déployant des concepts au niveau culturel pour influencer la sphère politique et y faire progresser ses idées »*. Cette définition de la métapolitique fait directement écho au phénomène d'organisation multipolaire du monde. Ainsi, « véritable guerre idéologique qui déplace les enjeux *politiques, sociaux et économiques au niveau moral et culturel, cette forme de lutte politique se caractérise par l'absence de revendications politiques concrètes ».* De ce fait, se plaçant sur le champ moral et culturel et dépourvu de revendications politiques concrètes, il semble difficile de définir un vecteur unitaire concret au sein des volontaires, du point de vue des conceptions politiques classiques. Appréhendées au travers d'un angle relativiste et métapolitique, les motivations deviennent évidentes. D'une certaine manière, elles peuvent même se retrouver opposées à la logique passéiste empreinte de nostalgie des observateurs s'aventurant à établir des parallèles historiques hasardeux, puisque ne se préoccupant pas du passé, mais des problématiques postmodernes. La logique dans laquelle se placent les volontaires étant fondamentalement liée à une évolution politique et géopolitique logique, toute comparaison historique ne peut être que l'expression de la projection qu'un observateur peut faire de ses propres accointances politiques. Cette conclusion prend un sens particulier à l'aune du conflit en Syrie où de multiples volontaires étrangers affluent. Là où au Donbass s'opposent des conceptions culturelles et morales différentes, l'on retrouve au Moyen-Orient une résurgence du conflit manichéen typique où les volontaires se rangent de concert derrière le *« bien »*

Volontaire français dans le Donbass, 2016

pour combattre le *« mal »*, quel qu'il soit. Ainsi, de manière flagrante, l'on peut voir qu'il ne s'agit que d'une résurgence de l'opposition classique entre deux modèles universalistes visant à s'imposer de manière globale. Caricaturalement, l'idée de *« choc des civilisations »* ne prend nullement en considération l'expression endogène des cultures, mais ne s'attache qu'à analyser les conséquences de leur influence prosélyte extérieure, quitte à grossièrement forcer le trait.

Il semblerait qu'aujourd'hui, dans une optique profondément relativiste, le paradigme se soit inversé. Il ne s'agit plus de mettre une cause au service d'une idéologie, mais des idéologies tant morales que culturelles au service d'une cause. À ce titre, le volontaire étranger dans le Donbass peut être considéré comme un *« partisan métapolitique »*, un idéaliste cherchant à transcender la *« politique politicienne ».*

Alexandre Markovitch,
volontaire en Novorossia

AU TEMPS DES STEPPES SAUVAGES...

par Edouard E. Kravtchenko

Chargé de recherche du Musée républicain territorial de Donetsk

Il y a longtemps que le terme « Steppes sauvages » utilisé dans la littérature historique est entré dans l'usage et est devenu habituel, en remplaçant une vaste période de l'histoire des steppes de Donetsk. Ces derniers temps il a pris une signification politique car certains auteurs forts des informations des sources médiévales des XV-XVIe siècles indiquent qu'ici se trouva un vaste territoire dépeuplé – les « Steppes sauvages » - et l'histoire civilisée de la région ne commence qu'au XVII siècle. Généralement, les sources archéologiques ne sont pas prises en compte. Cependant, ce sont celles-ci qui apportent les preuves principales à considérer pour cette période. Il est connu que le territoire de la région fut très peuplé durant l'âge de pierre. De nombreuses sépultures de l'âge du cuivre et de l'âge du bronze moyen sont hébergées dans le tumulus de Donetsk. Il y eut une immense quantité de colonies sédentaires sur le territoire du Severskiy Donets au Priazovié nord à la fin de l'âge du bronze. La période de l'époque de Scythes et Sarmates est moins connue. Néanmoins les tumulus révèlent des sépultures de cette époque. Le présent article considère les documents concernant la population de la région de Donetsk dans le Moyen Âge. Cette période est particulièrement intéressante car de nombreux peuples contemporains de la région se formaient à cette époque, et sa dernière étape a été marquée par des processus ethniques culturels et migratoires complexes qui sont à l'origine de la formation de la population actuelle du Donbass.

Au IIIe siècle de notre ère un peuple, venu des steppes, fonde un certain nombre de colonies sur les terrasses le long de la rivière Severskiy Donets. Simultanément, sur la rive droite de la rivière sont construits plusieurs villages fortifiés pouvant servir d'abri lors d'attaques ennemies. La population était proche de la culture de Tsaroubintsy et faisait partie

des peuples qui participaient à la formation des Slaves. Les villages clairsemés laissés par eux ont existés jusqu'à l'époque de la grande transmigration des peuples. Au Ve siècle, un nouveau flux migratoire, parti également des steppes, vient sur le même territoire. On retrouve les traces de ces colonies de culture Pen'kovskaya au cours moyen du Severskiy Donets, que certains auteurs considèrent comme les tribus d'Antes mentionnées dans les chroniques byzantines. Certaines de ces nouvelles colonies se formèrent sur les territoires de villages préexistants. Mais ce qui n'exclut pas la possibilité que certains peuples des colonies antérieures pouvaient être encore présents lors de l'arrivée des Pen'kovtsi. Ces colonies perdureront jusqu'à l'adhésion à l'État khazar et il est probable que leurs habitants demeureront sur ce territoire à l'époque khazar. Ils seraient ainsi à l'origine de la culture archéologique de Saltovo-Mayatskay.

L'époque khazar a été marquée tout à la fois par le développement et l'épanouissement dans la vie sédentaire et le maintien, pour certains, de la vie nomade sur le territoire de la région. La rivière de Severskiy Donets et sa partie adjacente de steppe étaient surtout populeux. Les monuments situés ici sont nombreux et variés. Ils sont représentés par des villages fortifiés et non fortifiés, des champs funéraires souterrains, des trésors de monnaies et d'objets en fer. La composition ethnique de la population demeure assez complexe. Elle diffère selon les colonies installées le long du cours Severskiy Donets et présente une grande diversité. La population la plus significative est représentée par les Protobulgares turcophones. Un certain nombre de traces archéologiques témoignent que les Alains iranophones et Slaves vécurent avec eux. Par ailleurs, les analyses archéologiques démontrent l'installation de groupes de Magyars dans certaines colonies ainsi qu'une population iranienne qui, probablement, était d'origine de la région d'Asie centrale.

Les principaux vestiges archéologiques sont les anciennes villes qui se fondent au cours moyen du Severskiy Donets dès le VIIIe siècle. Jusqu'à aujourd'hui, il a été dénombré six anciennes villes qui fonctionnaient à l'époque khazar, dans les limites des domaines de Slavianskiy et de Krasnolimanskiy. Quatre d'entre elles sont de grandes dimensions : près du village de Mayaki, de Sydorovo, de Novosiolovka et de la commune urbaine de Kirovskoe, leur superficie respective pouvant atteindre de 60 à 120 ha. L'implantation dense de bâtiments avec des éléments de planification a été démontrée grâce aux fouilles des anciennes villes près des villages de Mayaki et de Sydorovo dans le domaine de Slavianskiy. L'analyse archéologique de ces monuments et des grandes nécropoles, adjacentes à la partie d'habitation, témoignent d'un statut supérieur de ces colonies. Les fouilles font la preuve de l'existence d'artisanats développés. Les mobiliers artisanaux sont surtout représentés près du village de Mayaki, qui était un grand centre d'artisanat. Lors de ses fouilles des traces de la forgerie et de la bijouterie ont été

identifiées. La présence à proximité de ces colonies de la grande artère commerçante, connue plus tard comme « Izumskiy chliakh », a probablement contribué à l'activité commerciale des habitants de ces villes. Les découvertes de drachmes sassanides, dirhams arabes, solidus byzantines, pièces de balances et poids dans les anciennes villes témoignent d'une activité commerciale dynamique. De grandes quantités d'amphores céramiques importées, qui ont été produites en Crimée et dans le Taman, sont retrouvées sur les lieux de fouilles. Elles représentent de 35 à 40% de la quantité totale de céramique retrouvée dans l'ancienne ville de Sydorovo. En outre, des fragments de produits en verre importés, d' une grande rareté pour ces territoires et spécifiques aux grands centres, ont été retrouvés lors des fouilles archéologiques.

Depuis le IXe siècle la propagation des croyances monothéistes est observée parmi des habitants des colonies précitées. Ainsi, un grand nombre de sépultures musulmanes a été trouvé lors des fouilles de nécropoles des ensembles archéologiques près du village de Mayaki et de Sydorovo. L'ensemble archéologique près du village de Sydorovo, près de laquelle il y a du moins de deux grandes nécropoles musulmanes est le site le plus significatif. Apparemment, la communauté musulmane joua dans la vie de ses habitants un rôle prédominent, car le traitement du matériel ostéologique, provenant de ce monument, a montré une absence totale des os de porc dans la colonie.

À l'exception des Musulmans, les adeptes des autres religions demeurèrent dans les anciennes villes. Les objets de culte chrétien ont été trouvés dans des parties d'habitation des anciennes villes, notamment près du village de Mayaki et de Sydorovo. Dans l'ancienne ville de Mayaki a été exhumé un ensemble de sépultures chrétiennes. Près de Sydorovo, parmi d'autres découvertes, ont été trouvés deux croix en fer, proches des vestiges criméens, et un fragment de la croix typique scandinave de IX-Xe siècles.

Croix scandinave

Tout cela témoigne de l'apparition d'une autre religion, le christianisme, auprès des populations des grandes villes. Apparemment, les communautés demeurant dans ces colonies furent les premiers chrétiens résidants aux abords de la rivière de Severskiy Donets. Par ailleurs, lors des fouilles ont été retrouvées des traces de pratique d'autres rites, telles que des amulettes , objets de culte païen. Il a également été retrouvé des sépultures païennes aussi bien dans le Sydorovo que dans le Mayaki. Les fouilles des grandes cités, situées aux abords de la rivière de Severskiy Donets, témoignent des mêmes processus historiques que dans les villes de Khasarie, situées sur le territoire de la Basse Région de la Volga et dans le Caucase du Nord. Dans chaque village il y avait des communautés de Musulmans, de Chrétiens et de Païens, dont chacune, selon les témoignages des contemporains, possédait une autonomie judiciaire. Une image assez différente de celle observée dans les colonies voisines, dont la majorité de la population étaient des Païens. Dans l'ensemble, les travaux de recherche, concernant les anciennes villes près des villages de Mayaki et de Sydorovo, montrent que ces vestiges étaient des restes des premiers centres urbains, qui se trouvaient à la périphérie ouest du Khanat khazar.

La partie de steppe de la région était aussi très peuplée. Il est désormais reconnu que sur ce territoire il y avait un grand nombre de campements et de colonies temporaires. Elles se sont rencontrées dans le Serre de Donetsk et dans le Priazovié, où il y avait probablement une population de colonies sédentaires installées le long des côtes de la mer d'Azov. En outre, certains objets et des sépultures retrouvés dans les steppes de Pridonetskié et dans le Priazovié nord, sont liés aux populations nomades. Deux sépultures ont été trouvées lors des travaux de terrassement sur le territoire de la ville de Slaviansk. Un ensemble unique, représentant un sanctuaire, a été dégagé dans le tumulus près du village de Novonikolayevka. Des sépultures de la période indiquée ont été aussi trouvées dans la région des villes de Thorez (la mine 19), de

Croix scandinave

Marioupol (le train 3000) et dans le domaine de Velikonovossiolovskiy. Des camps temporaires dans les steppes de Pridonetskié (Raïgorodok, Vallée nue, Makatykha, sur la rivière de Bakay), aussi bien que dans le Serre et dans le Priazovié, sont également liés avec la population nomade.

L'affaiblissement et le dépérissement du Khanat khazar ont sérieusement influé sur la vie de la population des steppes. Des anciennes villes, des grands centres et un certain nombre de petites colonies près du Severskiy Donets cessèrent d'exister. Les colonies de steppes de la période antérieure cessèrent de fonctionner aussi. En se supplantant, vague après vague, les tribus de Petchénègues, puis de Torquay, et ensuite de Coumans ont colonisé les steppes de l'Europe de l'Est. Ces derniers auront fait une station plus prolongée dans les steppes de Donetsk. Grâce à cela, les vastes espaces de steppes, devenues leur lieu d'habitation, prirent le nom de « Décht-i-Kiptchak » (Steppes de Coumans). Pour une longue période, les Coumans définirent le caractère de ces territoires, comme étant la steppe de nomades. Les vestiges de la population nomade de Coumans sont de nombreuses sépultures trouvées dans les steppes de Pridonetskié, dans le Serre et dans le Priazovié. Des nombreux vestiges de statues en pierre, autrefois placées dans les sanctuaires et liées au culte des ancêtres, ont été retrouvés. Mais nous ne connaissons pas de campements de Coumans durant cette époque sur le territoire de la région de Donetsk.

La population sédentaire était donc essentiellement fixée près du Severskiy Donets. En ce lieu, et dans la périphérie du Don, se sont implantées les villes célèbres de Coumans (Sougrov, Baline, Charoukagne, Tchechouyev, Assenev) qui sont évoquées dans les chroniques russes. Durant la deuxième moitié du Xe siècle apparaît un groupe de colonies qui s'étend jusqu'au Don. Dans les limites de la République Populaire de Donetsk , ces colonies se fixent près des villages de Prichib, de Mayaki, de Karpovka et de la commune urbaine de Raïgorodok. Une colonie dans le Lojnikoviy Yar (une partie de l'ensemble archéologique près du village de Mayaki) a fait l'objet de fouilles. Les colonies indiquées existaient après la conquête mongole, quant aux XIII-XIVe siècles le cours moyen du Severskiy Donets faisait partie de la Horde d'Or. Elles ne sont pas bien étudiées, mais, pourtant, représentent un intérêt considérable. D'après des vestiges, la population était composée des descendants de l'ancienne population de l'époque khazar, complétée par des ressortissants de terres russes et des habitants appauvris de la steppe. Il est probable que ce conglomérat ethnique a pris le nom « brodniki » dans les chroniques russes de XI-XIIIe siècles. Des nombreux travaux ont été consacrés aux questions de sa formation. La plupart des auteurs s'accordent pour dire que la résurgence de la population slave dans la steppe, qui a eu lieu au deuxième moitié du Xe siècle, a été associée à une politique des princes russes, ayant eu pour ambition de récupérer la route des steppes reliant le Tchernigovo-Severchtchina au Tmoutarakagne. Avec l'arrivée des Coumans cette population a été coupée de la Russie, mais continua de vivre dans la steppe, tout en se complétant avec des autochtones des steppes. Une transformation ethnique et culturelle a ainsi abouti à des changements significatifs dans la vie économique. La place de l'agriculture traditionnelle, qui était avant une base économique, a été peu à peu prise par la chasse et la pêche, complétés par l'élevage domestique. Certains auteurs pensent quet cette population représentait une partie importante des habitants des « villes de Coumans » évoquées dans les chroniques. Sur le plan confessionnel, cette population était chrétienne de rite grec. Avec l'arrivée des mongols, les habitants de ces colonies ont immédiatement accepté leur pouvoir, grâce à quoi ils ont évité leur destruction. Un certain nombre d'auteurs voient en eux les ancêtres des cosaques.

Avec l'arrivée des mongols la vie dans la steppe ne s'est pas arrêtée. Les mêmes Coumans, dont les exploitants ont tout simplement changés, continuaient à nomadiser. Il a été découvert un certain nombre de riches tombes laissées par des nobles de Coumans de la période de la Horde d'Or. Ces sépultures ont été trouvées près de l'usine de filtration de Donetsk, des villages de Novoivanovka et de Péski et d'autres. En 2011, les spéultures de Coumans du temps de la période de la Horde d'Or ont été exhumées dans le domaine de Dopropol'skiy. Au XIVe siècle, apparaissent des nombreux campements, connus dans le Priazovié aussi bien que dans le Serre de Donetsk. En nombre, ils sont comparables aux

monuments des steppes de l'époque khazar. Les fouilles de tel campement, contenant des bâtiments en forme de yourte avec un chemisage en pierre au fondement, ont été réalisées près du village de Razdol'noé dans le domaine de Starobochévo.

Un grand nombre de colonies apparaissent aux alentours du Severskiy Donets. Durant la deuxième moitié du XIVe siècle on observe un épanouissement de la vie dans quelques cités (une ancienne ville près du village de Mayaki et une cité près de la commune urbaine de Raïgorodok, emplacement est près de la ville de Lyssytchansk en République Populaire de Lougansk). Ces colonies représentaient les grands centres dominants dans les étendues des steppes entre le Dniepr et le Don. Certaines d'entre elles ont été formées sur les terrains de villes plus anciennes encore.

Ainsi, au XIVe siècle une grande cité est construite près d'une ancienne ville de l'époque khazar, existant aux XII-XIIIe siècles, située près du village de Mayaki. On retrouve le même phénomène dans la commune urbaine de Raïgorodok, où une grande colonie apparaît aussi sur une plaine, dans la vallée de Kazionniy Torets. Les vestiges issus de ces colonies indiquent son statut élevé. Ainsi, dans la cité près de la commune urbaine de Raïgorodok une épée, appartenant à l'émir Ghiyâs ud-Dîn, a été trouvée (conservée actuellement à l'Ermitage).

A cet endroit, comme dans la ville ancienne près du village de Mayaki, on retrouve des ruines de bâtiments en briques et mosquées ou mazars, décorés par des carreaux à vernis bleu produites dans la ville de Madjari du Caucase du Nord, de grands nombres de pièces de monnaies, divers objets en métaux ferreux et non ferreux et un grand nombre de fragments de poteries vernissées fabriquées dans les villes de la Crimée, de la Région de la Volga, de l'Asie centrale et de la Chine.

Tout cela représente un témoignage de l'activité commerciale des habitants de ces colonies. De nombreux vestiges en céramique, ainsi que des produits en fer, en cuivre, en plomb et en fonte, témoignent d'une importante production artisanale. Un fait révélateur est ce que les traces de la fabrication locale de fonte de fer ont été identifiées dans le village de Mayaki.

La population de la région était aussi variée sur le plan ethnique, qu'elle l'était sur le plan confessionnel, ce qui est caractérise la Horde d'Or. Les vestiges des icônes et des croix retrouvés près des anciens archétypes russes des grandes colonies témoignent de l'existence de communautés chrétiennes. Des nécropoles, adjacentes à la partie d'habitation, témoignent également de la large diffusion de l'islam, devenue la religion dominante dans la Horde d'Or depuis la deuxième moitié du XIIIe siècle. On observe aussi la propagation de l'islam parmi la noblesse nomade. Dans les années 20e du XX siècles une pierre tombale avec des inscriptions en arabe a été trouvée sur le mont de Kremyanets près de la ville d'Izum. Une autre pierre tombale portant aussi des inscriptions arabes a été trouvée près de la cité de Goussel'chtchikovo dans le Priazovié. Toutefois, la majorité de la population nomade restera fidèle aux cultes païens jusqu'à la fin du XIV siècle, tout comme une minorité de la population sédentaire, comme en témoignent les vestiges découverts de figurines recouvertes de feuilles de cuivre qui laissent penser à des ongons

© http://alchevskpravoslavniy.ru/ Elena Davydova/ La bataille du champ Koulikovo

chamaniques.
Durant la deuxième moitié du XIVe siècle, la quantité de colonies sédentaires augmente dans le Priazovié nord. À côté de l'une d'entre elles (dans le ravin de Liapinskaya près de la ville de Marioupol) une

© www.artlib.ru/ Yuri Pantyukhin/
Dmitri Donskoï et Serge de Radonège

nécropole souterraine a été trouvée. Il semble que les dépouilles inhumées dans cette nécropole étaient des nomades depuis peu sédentaires.
En général, le développement de la vie sédentaire dans les steppes de Donetsk a coïncidé avec une forte dégénérescence sur le territoire de la Horde d'Or, ruiné par une longue guerre intestine durant les années 1360 à 1380, connu comme « grands troubles » dans les chroniques russes.
Apparemment, ce développement a été lié à la politique de Mamaï, gouverneur de la Crimée, qui essayait de créer une forte communauté afin d'obtenir le trône de la Horde d'Or sur ses territoires ouest. Cependant, en 1380, Mamaï est vaincu par les Russes sur le champ de Koulikovo tout comme, plus tard, le khan Toktamych, qui prétendait également au pouvoir suprême de la Horde d'Or sur la Kalka, rivière de Donetsk.
Probablement, sa mort a mis fin au développement de nouveaux grands centres et c'est durant cette période qu'interviennent les premiers bouleversements. Il est toutefois probable que plusieurs colonies subsistèrent colonies existaient encore jusqu'en 1395, année de la campagne de Tamerlan, émir d'Asie centrale, pour la Horde d'Or.
Des traces de ces événements ont été retrouvées

lors des fouilles de l'ensemble archéologique près du village de Mayaki, où des squelettes d'habitants non enterrés reposaient encore dans des bâtiments. Les conséquences de ce bouleversement ont amoindri la puissance de la Horde d'Or. En quelques décennies, au cours desquelles les luttes entre prétendants au trône se sont intensifiées, la Horde d'Or fut finalement scindée en plusieurs khanats. Le territoire des steppes de Donetsk est entré dans la zone tampon entre ces deux pays. Les conflits frontaliers permanents ont abouti au dépeuplement et à l'abandon des steppes, qui sont devenues une zone déserte pour plusieurs siècles.

Canon retrouvé sur le site de l'ancienne forteresse de Tsarev-Borisov

Une nouvelle étape de développement de ces terres commence à la fin du XVIe siècle. Les cosaques apparaissent dans les steppes, mais, cependant, ils n'ont pas joué un rôle de premier plan sur le plan démographique de la région. A contrario, le développement de l'État russe dans les zones steppiques, adjacentes à ses frontières méridionales, est devenu beaucoup plus important. En 1599, au confluent des rivières d'Oskol et de Donets apparaît une grande forteresse Tsarev-Borisov, qui sera détruit au début du XVIIe siècle pendant les Troubles russes.

Un peu plus tard (vers 1620-1621) les documents évoquent un monastère de Sviatogorsk au sud de Tsarev-Borisov, qui s'est fondé non loin du gué sur la route Novaya Possol'skaya. Vers le milieu du XVIIe siècle, Tsarev-Borisov se restaure, augmente ses dimensions et devient un grand centre. En 1663, la prison de Mayatskiy est construite en aval de la rivière. Afin de protéger les lacs salés de Tor contre les invasions des Tatars, en 1645, une petite prison est construite sur le territoire contemporain de la ville de Slaviansk, qui sera brûlée par les Tatars durant la même année. L'année 1676 correspond à l'établissement d'une grande colonie fortifiée sur ce territoire : « la cité de sel de Thor », construite conformément au décret du tsar Alexeï Mikhaïlovitch. En 1684, la cité du « Quai des Cosaque » est construite au confluent des rivières de Kazionniy Torets et de Severskiy Donets. Toutes ces colonies sont reliées par un certain nombre de voies de communication. Mais le repeuplement des steppes se déroulera que plus tard.

Ainsi, selon le point de vue des historiens qui considèrent les steppes de Donetsk comme un territoire dépourvu de « peuples civilisés », n'est pas fondé. Ce territoire a été peuplé et s'est développé durant presque toutes les périodes de son histoire. Cela concerne particulièrement les terres adjacentes au Severskiy Donets et à la mer d'Azov, où il y eut toujours une population sédentaire plus ou moins nombreuse. Cette population a toujours été multiethnique avec néanmoins une prédominance de l'un ou l'autre groupe ethnique selon les différentes périodes de l'histoire. Le développement de la région s'est déroulé selon le même processus historique, des territoires adjacents. Des routes commerciales reliaient l'Ouest avec l'Est et le Nord avec le Sud. Tout cela a contribué au développement économique et à la diffusion des influences culturelles de toutes sortes. Les périodes de migrations de ces terres, et donc de diminutions démographiques, ont été directement liées aux événements politiques sur le territoire et dans les états limitrophes. Mais les périodes d'expansion et d'épanouissement maximal coïncident avec les périodes durant lesquels ces territoires faisaient partie des grandes entités étatiques.

E.E.K.

C'était il y a un siècle...

... janvier 1916

par Romain JACQUET
Etudiant en Histoire

Il y a un siècle, l'Europe entière et une grande partie du monde était à feu et à sang dans ce qui reste, à ce jour, réduit aux termes de « La Der des Der » ou de « La Grande Boucherie ». Mais cette guerre avait-elle un sens ? Oui et, aussi difficile à comprendre que cela puisse paraitre un siècle plus tard, nos aïeux acceptaient l'idée de mourir pour leur patrie, convaincus que le sort de leurs familles et l'avenir de leur pays tout entier en dépendaient. Les commémorations de la Grande Guerre devraient ainsi être dédiées à la transmission de ces valeurs célébrant l'unité, une forme de cohésion nationale et le don de soi pour l'intérêt commun.

C'est malheureusement trop rarement le cas, comme si ces mots dérangeaient, comme si l'héritage était trop difficile à assumer, nous forçant à taire cette dimension. L'exemple des souffrances endurées par tout un peuple devrait pourtant nous inciter à l'humilité...

L'hommage que je rends à ces hommes qui se sont battus pour nos valeurs, je le rendrais chaque mois en retraçant les évènements sur les fronts belges, français et russes, semaine par semaine, jour par jour…

Du 3 au 9 janvier 1916

Sur les fronts Belge et Français

En ce 520ème jour de la guerre, les bombardements des régiments d'artillerie français, belges et anglais conservent, en Belgique, le même caractère de violence et bouleversent quotidiennement les organisations défensives de l'ennemi; des tirs réussis sont à signaler dans les régions de Steenstraete, Hel-Sas et Boesinghe.

De violents combats sont engagés autour de Loos, où l'artillerie lourde anglaise développe un feu terrible.

Les batteries alliées canonnent la gare de Boisleux-au-Mont, située à 7 ou 8 kilomètres au sud d'Arras, d'infime importance en temps de paix et, actuellement, très précieuse pour les Allemands: point terminus d'une voie ferrée venant de Cambrai, elle rejoint la grande ligne Paris-Calais et permet les relations rapides avec Cambrai et, de là, avec la Belgique et le Nord occupé; la destruction de cette gare cause la plus grande gêne au ravitaillement des Allemands.

Sur les autres parties du front, la canonnade

Le Petit Journal
SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ
DIMANCHE 2 JANVIER 1916
Bonne année, petite sœur d'Alsace!

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

habituelle se poursuit, particulièrement vive à l'Est de Saint-Mihiel, en Champagne, et en Artois. Entre Mesnil-les-Hurlus et Tahure, dans le voisinage de la Courtine, une tentative d'attaque allemande est enrayée en pleine organisation. Les Allemands s'agitent beaucoup au nord de l'Aisne : les canons français répondent par une rude répression en détruisant les moulins de Chatillon, à 10 kilomètres à l'ouest de Soissons, enlevant un utile point d'appui à l'ennemi dans la vallée de l'Aisne.
L'événement dominant de la mi-janvier est la reprise des attaques allemandes sur les contreforts méridionaux du Viel-Armand : la préparation d'artillerie a été formidable et les colonnes d'assaut renforcées prirent deux sommets que nos troupes enlevèrent le soir même, après une charge irrésistible.
Nancy, ville ouverte, est bombardée une troisième fois par de fortes pièces allemandes, sans résultat

Bombardement de Nancy

appréciable : M. Poincaré, président de la République, va féliciter la population de son calme et de son sang-froid.

Sur le front russe

Les communiqués russes donnent les meilleures nouvelles de la bataille engagée depuis les marais du Pripet jusqu'au Pruth.
Dans la zone nord, la bourgade de Czarterisk d'abord conquise, puis reperdue, est à nouveau enlevée par les Russes; le cimetière de Tcharkorysk et toute une agglomération y attenant sont conquis: c'est un nouveau pas en avant vers Kovel.
Au centre, le long de la Strypa moyenne, de nouvelles positions fortifiées avec un millier de prisonniers tombent au pouvoir de nos alliés; par ailleurs, ils conservent tout le terrain occupé au cœur même des lignes autrichiennes.
C'est en Bukovine que la lutte est plus âpre sous la direction du général Mackensen: arrivés en hâte des Balkans, les renforts austro-allemands font des efforts acharnés et les plus onéreux sacrifices d'hommes afin de retarder la chute de Czernowilz; mais toutes leurs contre-attaques se brisent cette semaine devant le nouveau front russe.

Du 10 au 16 janvier 1916

Sur les fronts Belge et Français

Les Allemands font un très gros effort en Champagne, lançant à l'assaut, en masses compactes, une cinquantaine de mille hommes : les Alliés leur infligent de si lourdes pertes qu'ils arrêtent toute offensive, sauf dans les parages de la butte du Mesnil, où les batteries françaises les foudroient violemment.

Sur le front russe

L'accalmie règne à nouveau sur le front russe, mais les Allemands reçoivent dans les secteurs de Riga et de Dvinsk des renforts importants composés de troupes du landsturm.
En Galicie, les contre-offensives austro-allemandes se développent : sur la Strypa moyenne ainsi qu'au nord-est de Czernovitz, l'ennemi évacue une partie de ses retranchements. Au cours de leur poussée, les Russes ont avancé d'environ 25 à 30 kilomètres vers la capitale de la Bukovine et d'une quinzaine de

kilomètres le long de la Strypa, et se mettent en mesure de garder ce qu'ils ont conquis.

Du 17 au 23 janvier 1916

Sur les fronts Belge et Français

Les aviateurs britanniques continuent à montrer une activité remarquable au-dessus et en arrière des lignes ennemies des Flandres et de l'Artois.

De la mer du Nord aux Vosges, activité coutumière de l'artillerie qui ne laisse, de jour comme de nuit, aucun répit à l'adversaire.

Dans la région picarde, les Alliés bombardent l'importante gare de Chaulnes, dont l'ennemi a fait un de ses centres de ravitaillement : des bâtiments abritant des dépôts de munitions sautent.

Ce sont également les batteries françaises qui entretiennent l'animation dans la région de Berry-au-Bac, au Nord-ouest de Reims : une colonne allemande, surprise sur la route de Laon par Corbeny, éprouve des pertes sensibles; la ferme du Choléra, à 1 500 mètres de Berry-au-Bac, à la jonction du chemin conduisant à Soissons par les bords de l'Aisne, subit un bombardement copieux, avec de gros obus qui désorganisent les tranchées adverses.

En dehors de ces tirs de destruction, les communiqués de la semaine ne signalent que des incidents sans intérêt, tels que des explosions de mines dont les adversaires se disputent les entonnoirs.

Deux groupes aériens français de bombardement, soit 24 appareils, bombardent les gares et les casernes de Metz: 130 obus sont lancés sur les objectifs désignés. Un seul appareil est contraint d'atterrir au sud-est de Metz; tous les autres rentrent indemnes.

Sur le front russe

Les Russes font preuve de ténacité et d'acharnement dans l'offensive qu'ils continuent: au nord, sur le front Riga-Dvinsk, les armées d'Hindenbourg sont réduites à l'impuissance; la moindre tentative, d'attaque de leur part est annihilée par l'artillerie de nos alliés, et, par crainte d'une brusque poussée des Slaves, le maréchal n'ose pas affaiblir ses effectifs de la Dvina, malgré le besoin de renfort qui se manifeste à l'autre extrémité du front.

Sur la Styr, les Allemands cherchent à réoccuper Tchartorysk et les hauteurs voisines, récemment tombées au pouvoir des Russes.

Les combats continuent aux confins de la Galicie et de la Bukovine : les pertes sont énormes de part et d'autre. Les Autrichiens ne peuvent reprendre les fortes positions que les troupes du général Ivanoff ont conquises sur le plateau de Karantze, à 12 kilomètres au nord-est de Czernovitz. La récente progression de nos alliés met en péril les grandes forces ennemies concentrées devant Bojan.

L'effort actuel des armées moscovites au Caucase prend des proportions imposantes : une première fois, il y a douze mois, nos alliés avaient marché sur Erzeroum, mais ils ne disposaient pas du matériel et des effectifs suffisants; aujourd'hui l'entreprise se présente dans des conditions plus

Du 24 au 30 janvier 1916

Sur les fronts Belge et Français

L'ennemi a renouvelé ses tentatives pour percer les lignes alliées : les environs d'Ypres, d'Armentières et de Loos sont les secteurs les plus agités de la ligne anglaise. L'activité des Allemands autour de Loos fait partie du plan conçu par le prince Rupprecht de Bavière de prévenir toute avance des alliés vers la plaine de Gohelle dont nos offensives nous avaient sensiblement rapprochés, tant au nord de Lens que dans la région de Vimy. L'ennemi s'est livré à une série d'attaques sans résultats, à l'est de Neuville-Saint-Vaast.

Une attaque directe contre Arras n'a pas mieux réussi : la malheureuse ville a vu s'accroître ses ruines par un bombardement prolongé, sous le couvert duquel les colonnes bavaroises se portaient de Saint-Laurent sur Saint-Nicolas, principal accès de la cité; mais notre artillerie a brisé l'élan des vagues

allemandes.
En Argonne, la lutte de mines et les combats pour la possession des excavations prennent de l'intensité.
Au nord-est de Verdun, les canons à longue portée qui défendent l'accès du camp retranché effectuent des tirs heureux sur des buts éloignés : convois allemands, dépôts de munitions, etc.
Furieux de ne pouvoir obtenir aucun succès appréciables contre nos troupes, les Allemands ont voulu frapper quand même l'opinion publique en assassinant quelques Parisiens. Protégé par le brouillard, un zeppelin a survolé la capitale et lancé une quinzaine de bombes, faisant quarante-huit victimes, dont une vingtaine de morts.

Sur le front russe

Aucun changement notable dans la situation des Russes, tant sur le front occidental que sur le front asiatique : sur le front de la Dvina, l'artillerie russe se montre très active.
Autour de Czernovitz et plus au sud, vers Bojan, les Allemands en sont réduits à la guerre de mines : deux corps de Barvarois ont été transportés de France vers ce secteur. L'armée du grand-duc Nicolas poursuit, au Caucase et en Perse, la série de ses succès; l'armée turque d'Arménie est disloquée et l'ennemi reconnaît que la situation devient critique.

DATES CLÉS DU MOIS DE JANVIER 1916	
8 janvier	Dans les Dardanelles, les troupes franco-britanniques évacuent la presqu'île de Gallipoli, c'est un échec des opérations militaires alliés.
9 janvier	Offensive allemande en Champagne.
11 janvier	Les Austro-hongrois occupent le Monténégro.
16 janvier	Après l'occupation française de Corfou, les premières troupes serbes débarquent dans l'ile.
17 janvier	Début d'une grande offensive russe contre les Turcs dans la Caucase.
18 janvier	L'amiral Reinhard Scheer devient commandant en chef de la flotte de haute mer de la marine allemande et décide de rendre plus offensives les opérations navales.
21 janvier	Offensive russe dans les Carpates.
24 janvier	Une attaque allemande est repoussée par les Alliés entre Neuville-Saint-Vaast et Thélus près d'Arras. Ce même jour, Le Premier ministre roumain Ion Bratianu propose à la Russie un plan de défense commune contre une agression bulgare. Le ministre des Affaires étrangères Sazonov communique cette demande à la France et à la Grande-Bretagne mais l'état-major russe accueille l'initiative avec réserve.
28 janvier	Entrée des troupes françaises et belges à Yaoudé au Cameroun.
29 janvier	Un Zeppelin atteint pour le 1ère fois Paris et lâche une dizaine de bombes sur la capitale. Plusieurs immeubles du 19èmearrondissement sont touchés, 26 personnes sont tuées.
31janvier	Bataille de Bolimov qui opposent les Russes aux Allemands.

Réflexions franco-allemandes

par Alexandre WATTIN
Président de l'ORFACE

Les informations recueillies, durant mes quatorze années d'activités comme président de l'ORFACE, conjuguées à mes très nombreux entretiens avec de multiples personnalités de part et d'autre du Rhin, m'amènent à exposer mes craintes quant au futur de la relation franco-allemande en Europe.

L'ensemble de la société civile franco-allemande tire la sonnette d'alarme : Il est fondamental de relancer, et faire redécouvrir les nombreuses institutions crées depuis 1963 afin de permettre au plus grand nombre de se rendre compte de l'existence de ce formidable maillage associatif bilatéral. Le constat est alarmant pour beaucoup de Français et d'Allemands il n'existe plus, à vraiment dire, de dialogue entre les acteurs institutionnels et non institutionnels de nos deux pays, en effet les échanges se limitent dorénavant eux échanges formels et le supplément d'âmes qu'apportaient les anciens sommets franco-allemands avec leur cortège de visite et de bains de foule n=sont du domaine du passé.

Au niveau des échanges entre les Länder allemands et les collectivités territoriales françaises le constat est moins sévère mais risque fort de connaitre le même sort dans le cadre de la réforme territoriale engagée depuis peu et qui redessine le visage des entités régionales françaises.

Souvenons-nous. La création en janvier 2003 du secrétariat général pour les affaires franco-allemandes avait été accueillie avec beaucoup d'enthousiasme, en ce qu'il devait donner plus de poids aux structures de la société civile franco-allemandes et soutenir les nombreuses actions en faveur du rapprochement bilatéral. La société civile du rapidement déchanter …..

Chronique d'une mort annoncée : la mise en sommeil de la commission interministérielle France Allemagne

Il est indispensable de revenir en quelques lignes sur le rôle incontournable qu'occupait, jusqu'en juillet 2003, dans la bonne marche de la coopération bilatérale, la Commission Interministérielle de Coopération France Allemagne avant sa mise en sommeil.

En effet et bien avant l'Office franco-allemand pour la jeunesse, celle-ci fut la première institution bilatérale qui fut officiellement instituée par le Traité de l'Élysée. L'Article 4 du chapitre I du Traité de l'Élysée a institué et défini, en ces termes, le rôle de la Commission créée dans chaque pays : *« Dans chacun des deux pays, une commission interministérielle sera chargée de suivre les problèmes de la coopération..» (cf. le texte du traité).*

Durant de très nombreuses années le rôle de la Commission a été relativement moindre. Ce n'est qu'à partir de 1986 qu'elle a su prendre son véritable départ. A une époque où les coopérations sectorielles, entre les deux pays, étaient devenues extrêmement dense et variée, on a su tirer pleinement parti du fait qu'il y avait un coordinateur dans chaque pays et que ces précurseurs du « couple franco-allemand » étaient en complète symbiose. Ce lien direct et étroit tissé entre la Commission, et ses divers collègues allemands a permis de mener de véritables actions communes et de soutenir des initiatives conjointes.

Le Président et son homologue allemand, étaient invités à participer, comme membre de droit, aux Sommets franco-allemands partie peu connue du grand public où ils défendaient les intérêts de la société civile. Ils avaient le privilège de clôturer le

Conseil par une déclaration finale. Structure modeste en moyen mais néanmoins efficace par l'engagement de tous les acteurs externes et internes, elle était devenue la plaque tournante des relations entre les Cabinets ministériels et le monde de la société civile franco-allemand.
Pour des raisons évidentes d'organisation, de préparation, et par manques d'effectifs, des dossiers thématiques relevant de la diplomatie en sens propre du terme relevaient de la Direction Europe du Ministère des affaires étrangères avec laquelle la CICFA entretenait d'excellentes relations. Cette séparation de responsabilités a permis à la Commission d'agir dans un cadre très large de coordination. Dans son rôle interministériel, la Commission réunissait des hauts fonctionnaires (chargé de suivre les affaires franco-allemandes) des différents départements ministériels. Ces réunions informelles réunissaient à cette occasion les responsables désignés sur des thèmes relatifs aux problèmes des deux pays. Deux réunions annuelles étaient prévues et consacrées à l'étude de la coopération dans les divers domaines bilatéraux.
La Commission a toujours su s'adapter à l'évolution des relations. Les relations privilégiées qu'entretenaient la Commission avec l'ensemble de la société civile et les administrations et personnalités allemandes permettaient à celle-ci de jouer un rôle discret mais très important dans l'intensification des relations entre la France et l'Allemagne.

Ses missions se définissaient ainsi :

- Jouer un rôle d'observateur de la situation intérieure de l'Allemagne sur l'état de la relation franco-allemande ;

- Servir d'interface entre les pouvoirs publics d'une part, les collectivités territoriales et les associations impliquées dans des activités de coopération avec leurs homologues allemandes ;

- Entretenir le dialogue avec les responsables allemands et français par des contacts et des entretiens informels ;

- Prendre la température des relations bilatérale en animant une réflexion sur la relation franco-allemande ;

- Organiser des réunions sectorielles pour évoquer les sujets de la coopération franco-allemande d'actualités ; propose le cas échéant la mise en œuvre d'actions et de mesures nouvelles pour renforcer cette coopération qu'elle qu'en soit le domaine ;

- Participer aux commémorations et intervenir au sein des associations pour leur venir en aide ;
- Travailler en étroite coopération avec l'OFAJ et les autres grandes institutions franco-allemandes ;

- Rédiger le rapport destiné au Président de la République, au Premier Ministre dans lequel il fait état de son analyse de la situation politique, économique, culturelle et sociale en Allemagne, telle qu'il l'a perçue au cours de ses déplacements et à l'occasion de ses rencontres avec ses différents interlocuteurs.

La pertinence des analyses de la Commission et le travail fourni ont conduit le Président Chirac et le Chancelier Schröder à faire jouer aux deux Coordinateurs un rôle complémentaire au service des nombreux acteurs de la coopération civile. Ainsi le Président et ses collaborateurs se rendaient régulièrement en Allemagne où ils rencontraient des représentants des milieux politiques, parlementaires, économiques ; culturels et associatifs.
A l'occasion des Sommets franco-allemands de Potsdam (novembre 1998) et de Toulouse (mai 1999), le Président de la République et le Chancelier avaient mis l'accent sur l'importance de l'implication de la société civile dans le développement de la coopération bilatérale et des relations entre les deux pays et ont orienté la mission des deux coordinateurs vers un rôle de mobilisation et d'encouragement des sociétés civiles des deux pays, notamment les milieux associatifs et les collectivités locales à travers les jumelages, et de relais entre celles-ci et les pouvoirs publics. Dans le cadre de cette nouvelle mission, de nombreuses initiatives avaient été prises :

- l'adoption de mesures destinées à mieux prendre en compte en France la spécificité allemande ;

- le renouvellement des formules d'échanges entre les deux sociétés ;

- l'ouverture à une dimension européenne, voire internationale, de la coopération franco-allemande, sans pour autant banaliser les échanges bilatéraux.

L'établissement de nouvelles solidarités franco-allemandes dans le domaine de la communication avaient permis de confier aux coordinateurs, la responsabilité éditoriale et le suivi du site Internet « réseau franco-allemand » inauguré lors du Sommet de Toulouse.
Confronté à un certain nombre de problèmes techniques et administratifs ce site n'a pu être opérationnel qu'à compter de 2003. La CICFA a par ailleurs contribué à l'organisation et participé à d'innombrables réunions de travail, de colloques d'experts, de conférences et de manifestations dans des domaines aussi variés que ceux de la culture, de l'éducation, de la promotion du français en Allemagne et de l'allemand en France, du sport, des échanges de jeunes, de la santé, de la défense, de la politique sociale, fiscale, commerciale et de l'emploi, du devoir de mémoire, etc.
La Commission entretenaient d'excellents rapports avec le bureau, de la regrettée, Brigitte Sauzay conseillère pour les affaires franco-allemandes auprès du Chancelier Schröder, notre Ambassade à Berlin et tous les postes consulaires en Allemagne.
Une place particulière occupait les relations très amicales avec le Ministre plénipotentiaire allemand en charge de la culture ainsi qu'avec les services de l'ambassade d'Allemagne à Paris. Cet ensemble de mesures permettaient, par un réseau très dense basé sur un vieux relationnel, de remplir le rôle qui lui est dévolu au sein des structures intervenant dans la coopération franco-allemande Par sa participation à des manifestations d'amitié franco-allemandes, par sa présence active sur le terrain elles furent très utiles et fort appréciées.
C'est le champ d'intervention privilégié de la commission, s'investir très largement, à travers toutes les régions de France, en direction de la société civile franco-allemandes, afin d'être à l'écoute de leurs projets et de leurs besoins.
Cette ouverture permettait d'étendre les activités de contacts, pour les élargir au niveau national dans les deux pays afin de donner encore plus de poids. Toutes ces actions rondement menées et le remarquable travail fourni n'ont malheureusement abouti qu'à créer une supra structure binationale qui n'a aucun lien avec la société civile et ne sert qu'à préparer les conseils des ministres bilatéraux.

Des jumelages franco-allemands

L'existence de la grande majorité des comités de jumelages, et partenariats bilatéraux associatifs, remonte aux années d'après-guerre. Ces comités de jumelage ont été le point de rencontre entre le passé et l'avenir, à une époque où le travail de mémoire passait par le souvenir et le travail de réconciliation, initié officiellement par le Général de Gaulle et le Chancelier Adenauer dès 1958.
Mais c'est d'abord par le rapprochement culturel que les individus se sont associés de part et d'autre du Rhin ; y compris dans les associations d'anciens combattants, ensuite les partenariats ont souvent trouvé un degré supplémentaire d'homogénéisation au niveau communal quand se perfectionnent les jumelages ; la coopération transfrontalière ; puis les actions menées par la communauté des militaires français et leurs familles en poste au sein des Forces françaises en Allemagne entre 1945 à 1999.
Il n'est pas question de remettre en cause l'impérieuse nécessité d'alors qui consistait à tout faire pour rapprocher les citoyens des deux rives du Rhin pour réconcilier deux peuples traumatisés par la affres de la seconde guerre mondiale mais de « réveiller » la société civile franco-allemande par des projets novateurs.
En effet le réseau franco-allemand, dans sa dynamique contemporaine, reste encore un vaste atelier de travail pour le futur.
En pleine crise identitaire et économique les relations des deux populations devraient être une réponse coordonnée aux défis de la mondialisation.
On constate trop souvent encore que la majorité des comités de jumelage est restée marquée par l'œuvre de mémoire et s'est limitée aux échanges et voyages traditionnels du XXe siècle au lieu d'élargir la relation bilatérale à d'autres projets plus en harmonie avec les intérêts des populations.
Les élargissements successifs de la construction

européenne auraient dû amener de nombreuses communes à développer une projection sur les nécessités sociales de l'élargissement de la post réconciliation. Mais les acteurs de terrains vieillissant semblent souvent démunis dans leur perception de ce qu'est la coopération franco-allemande et le devenir d'une société européenne en pleine mutation.
On peut néanmoins affirmer qu'il y eu, depuis les années 90, interaction et que l'élan bilatéral a stimulé la projection européenne, laquelle l'a nourri en retour au fur et à mesure des progrès des élargissements.
L'enjeu est de taille, car il existe encore un potentiel extraordinaire de dialogue avec notre premier partenaire politique et commercial en Europe. Il est donc absolument indispensable de donner un lustre particulier aux jumelages franco-allemands.
Il en existe de très actifs qui développent et encouragent des actions non seulement dans les domaines éducatif et culturel, mais aussi en direction d'un partenariat à haute valeur ajoutée économique et industriel. Ces jumelages, diffusant leur dynamique à l'échelle d'un Land et d'une région toute entière, illustrent la mutation d'un jumelage moderne et actif, contrastant avec les jumelages d'entités urbaines plus réduites où l'on en reste à des rencontres d'élus, activités freinées par le difficile renouvellement des responsables de comité de jumelage et sans relais du côté des entreprises.

- Relancer les formules d'échanges

Les performances du mouvement associatif franco-allemand ne doivent pas se mesurer en nombre de jumelages mais bien par le nombre de rencontres et de projets communs. De nouvelles pistes seraient d'élargir l'ensemble des échanges franco-allemands non seulement au sein des comités de jumelage ; aux associations ; aux écoliers mais également aux services incendie, des forces de sécurité, aux services administratifs, aux sous-préfectures, aux unités de police etc.
Il faudrait absolument diversifier les modalités de coopération et d'échanges. Au même titre que les échanges entre les gouvernements respectifs, il faudrait trouver de nouveaux chantiers de coopération et enrichir les rencontres existantes en impliquant de nouveaux partenariats (chambre de commerce, de métiers, agence de tourisme, etc.)

- Rajeunissement des cadres bénévoles

On constate que dès qu'un dirigeant ou fondateur d'un comité de jumelage laisse sa place, ou cesse d'être actif, le partenariat se réduit à des contacts plus formels, avec une moindre adhésion des populations.
Ce problème récurrent est un souci touchant l'ensemble du monde associatif. Force est de constater que privé de soutien le réseau associatif franco-allemand est en voie d'extinction, en raison de l'étranglement de la pyramide des âges. Les associations franco-allemandes éprouvent d'énormes difficultés à trouver de jeunes bénévoles qui ne soient pas effrayés par les responsabilités.
Le volontariat associatif franco-allemand, au sein des comités de jumelages, atteint ses limites en bénévoles d'une part et financières d'autre part. Autant l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse peut amener des aides en direction de la jeunesse tant les activités touchant les adultes sont vouées à la recherche de mécènes et sponsors sans réelles chances de succès.
Outre le vieillissement des cadres dirigeants ce phénomène ne doit pas détourner l'opinion de la question centrale qui est celle du financement des associations. La création d'un fond franco-allemand pour les adultes tel que proposé par l'ORFACE serait une piste à suivre.

- Fond franco-allemand pour la société civile

La question du financement est posée de façon claire et récurrente. L'ORFACE a fait une proposition en ce sens sur les moyens pratiques qui pourraient être mis à disposition du réseau informel franco-allemand.
La création d'un véritable fond franco-allemand pour les adultes destinés à l'ensemble des acteurs de la coopération bilatérale dans toute la France et en Allemagne serait un signe fort de la part des pouvoirs publics en direction de la société civile.
Sachant qu'une solution consisterait à additionner l'ensemble des budgets voués aux relations bilatérales tels que de la : FEFA, Fonds culturels, Prix de Gaulle Adenauer etc… Une fois réunie la totalité de ses fonds pourraient être géré par la Fondation de France dans des conditions qui resteraient à définir.

La langue

Prenons la question récurrente touchant à l'apprentissage de la langue du partenaire. Bien qu'elle ne laisse pas d'inquiéter les gouvernements respectifs : l'apprentissage du français en Allemagne reste très faible (même dans des Länder frontaliers).
Quant à l'allemand en France il enregistre une constante diminution et ce n'est pas l'épiphénomène de Tokyo Hôtel qui y avait changé quelque chose. Il apparaît qu'aucune solution n'ait été trouvée durant toutes ces années alors qu'il existe des pistes inexplorées qui peuvent faciliter et rendre plus ludique, auprès des jeunes, l'intérêt pour la langue de chaque partenaire.
A cause de la récession de l'enseignement de l'allemand en France et du français en Allemagne de nombreuses rencontres franco-allemandes s'effectuent désormais à travers l'usage d'un anglais approximatif, qui creuse le fossé culturel. Tous considèrent que seule une intervention des pouvoirs publics peut donner un nouveau souffle à l'apprentissage de la langue du partenaire.
Les campagnes d'information auprès des jeunes et leurs parents, sur les modèles engagés au lendemain des différents sommets franco-allemand, n'ont pas eu le succès escompté faute d'une politique volontariste de la part des deux gouvernements.
Pour stimuler le choix de l'allemand et du français il faut convaincre parents et élèves en utilisant de nouveaux outils docimologiques, comme des coefficients majorés aux examens, stages croisés, présentation de cursus franco-allemands de haut niveau…

Les clichés pernicieux sur l'Allemagne

L'Allemagne paiera ! La crise économique, comme toute crise qui perdure d'ailleurs, cherche à focaliser ses craintes et ses ressentiments sur un bouc émissaire. Rien de plus facile que de stigmatiser l'Allemagne.
Depuis quelque temps des voix se sont fait entendre pour critiquer la chancelière allemande et ont abouti à des comparaisons aux périodes les plus sombres des relations entre nos deux pays. La vision caricaturale et réductrice de l'archétype pangermaniste prouve la méconnaissance profonde de nos élites sur l'environnement politique et culturel de notre voisin d'outre Rhin. Le manque de reportages de terrain sur la vie allemande au quotidien, conjugué à l'incompréhension du système fédérale allemand, amène de nombreux journalistes à faire l'impasse sur un véritable journalisme d'investigation.
Pour se faciliter la tâche, et en fonction de l'air du temps, ils opèrent, entre autre, des comparaisons économiques qui n'ont aucune valeur ajoutée tant la disparité des structures administratives politiques et l'environnement culturel sont différents. Il est donc fort naturel que la méconnaissance de la dissymétrie des structures d'outre Rhin, dérivant du pouvoir des Länder en Allemagne génèrent, trop peu d'articles ou d'émission, hors ARTE, et ne rendent pas véritablement compte des ambitions et des attentes allemandes en matière de coopération européenne et contribuent à une déformation de l'image du partenaire dans l'opinion publique française.

Enseignement et formation professionnelle

Un désintérêt certain pour l'apprentissage de la langue du partenaire est une constante de ces vingt dernières années. Bien que l'université franco-allemande à Sarrebruck soit souvent citée en exemple la multiplication des cursus bilingues dans l'enseignement supérieur n'a que peu d'impact. En outre l'allongement d'un an du temps des études est souvent qualifié de dissuasif par les étudiants avec lesquels je me suis entretenu.
Malgré les actions menées par l'Université Franco-Allemande, le nombre d'étudiants Allemands inscrits dans les établissements français est relativement réduit, il en est de même pour les Français en Allemagne. L'allemand perd de plus en plus d'intérêt en France et la francophonie est, quant à elle, représentée dans les établissements universitaires allemands par les étudiants provenant d'Etats d'Afrique francophone ! Même si certaines spécialités ont des effets démultiplicateurs comme le cycle franco-allemand de Sciences-po, le master en management franco-allemand de Metz ou celui de l'ENA ils sont largement tournés vers les affaires européennes … mais sont néanmoins des pépinières de futurs responsables économiques ou administratifs formé dans l'esprit européen.

La formation professionnelle franco-allemande

Depuis quelques années les pouvoirs publics mettent en exergue l'impérieuse nécessité de valoriser l'apprentissage professionnel et tente de lui (re)donner ses lettres de noblesse.
L'existence du secrétariat franco-allemand pour les échanges en formation professionnelle est un modèle qu'il serait judicieux de promouvoir. Le manque de publicité fait en direction de cette entité franco-allemande, qui est un exemple original de synergie en départements ministériels, établissements de formation et entreprise en enseignement technique et en formation professionnelle initiales et continue est incompréhensible.
Depuis plus de trente ans des centaines de milliers de jeunes ont participé à ce programme et tout naturellement gardé un lien avec l'Allemagne où s'y sont directement installés pour y vivre et y travailler.
Il s'avère que de nombreuses demandes ne seraient pas satisfaites par manque de moyens financiers alors que ces formations sont un exemple de ce que l'on peut pratiquement réussir pour promouvoir l'apprentissage et donner de nouvelles perspectives aux jeunes !
Le système de formation continue allemand permet aux Chambres de commerce et d'industrie dans les Länder de former de valider des formations diplômantes.
Ainsi les IHK (*Industrie und Handelskammer*) – chambres de commerce et d'industrie proposent des formations dans des domaines parfois pointus qui permettent aux demandeurs d'emplois ou aux jeunes de parfaire leur formation ou de se spécialiser dans un domaine particulier qui lui permettra de postuler pour un emploi dans un domaine déficitaire ou de doubler leur chance.
En France il est communément donné priorité aux études nobles et longues au sein d'universités prestigieuses ou de grandes Ecoles d'Etat ou privées.
La disparité des structures entre les deux pays dans ce domaine semble obérer les échanges car la découverte par les jeunes Allemands du système de grandes écoles de notre pays transmet toujours l'image particulièrement élitiste et colporte une image négative de notre système éducatif.

Pour un regroupement des associations franco-allemandes

Il serait opportun de faire réaliser une cartographie du monde associatif franco-allemand, couplé à celui des comités de jumelages, par l'intermédiaire du réseau préfectoral, permettrait de recenser l'ensemble de ces associations franco-allemandes sur l'ensemble du territoire et permettrait d'opérer des fédérations.
Ce qui aurait pour conséquence à terme d'avoir un nombre d'interlocuteurs qualifiés pour engager d'une part un dialogue constructif avec les représentants de l'Etat et les collectivités territoriales et organisé en commun des assises départementales ou régionales franco-allemandes ! Il s'avère qu'un lien fédérateur est recherché mais de façon représentative et non comme entité autonome qui défendrait ses propres intérêts. Son rôle serait d'apporter les ressources regroupées d'un véritable maillage d'échanges et où la communication idéale, entre le monde associatif et le monde institutionnel s'établirait de façon étagée.
Les associations s'adresseraient pour leur demande de subvention ou d'aides aux communes ou aux conseils généraux et les représentations régionales aux administrations publiques et permettrait de clarifier les relations entre pouvoirs publics, l'Office franco-allemand pour la jeunesse, dont les initiatives sont irremplaçables et la société civile.

En conclusion

Acteurs et multiplicateurs de première importance pour l'avenir de la relation franco-allemande, le monde associatif et le secteur privé s'interrogent à juste titre du renouvellement de cette coopération.
Le temps des faces à face où la stricte priorité des formes de partenariat conditionnait le sentiment d'équité de l'un et l'autre partenaire, la phase d'observation mutuelle sont autant d'étapes révolues des relations.

C'est la finalité des actions et l'aspect concret de la coopération, des acteurs qui importent aujourd'hui.

De fait, les déclarations d'intention sont monnaie courantes, et ont parfois bien du mal à se concrétiser, entre atermoiements, retards ou difficultés techniques

et administratives.
Certes, le constat s'avère beaucoup moins négatif en termes d'échanges d'étudiants ou de coopération dans l'enseignement supérieur – mais les obstacles administratifs ou techniques (qu'un engagement plus affirmé des Gouvernements pourrait sans doute lever) constituent autant de freins à la mobilité et à la compréhension des deux populations.
Tous les témoignages recueillis portent la trace à la fois d'un enthousiasme et d'une analyse tempérée des évolutions en cours. Les rencontres de plus en plus régulières entre le président Sarkozy et La chancelière Meckel donnent un espoir de renouveau du lien franco-allemand auxquels veulent délibérément s'associer le monde associatif car comme leurs collègues spécialistes de la coopération franco-allemande, chez ceux qui en ont fait un métier, le lien effectif et l'élan spontané vers le partenaire se développent au contact des difficultés.
Le renouvellement des générations, le travail de mémoire partagée depuis plus de 50 ans, les nouvelles options choisies pour les loisirs ont déplacé les perspectives d'échanges bilatéraux.
De même que la France, en tant que destination touristique, a perdu de on attrait de l'inconnu pour les Allemands, l'intérêt de la langue et de la civilisation allemande s'est trouvée déconnecté dans l'esprit des français, de la reconnaissance objective de l'importance centrale de l'Allemagne en Europe et dans le monde.
Il découle de cet état des lieux qu'il est grand temps de non seulement recourir mais aussi soutenir les associations franco-allemandes, ciment de notre cohésion bilatérale, afin de maintenir ces liens d'amitié qui nous caractérisent en donnant à la société civile la possibilité d'avoir son interlocuteur unique.

A.W.

Le 3 décembre 1963, paraissait au Journal Officiel de la République Française, le décret N° 63-1196, publié au Journal Officiel le 5 décembre, instaurant l'Ordre National du Mérite, afin de donner *« au Gouvernement (français) le moyen de récompenser des mérites ne présentant pas toutes les qualifications requises pour la Légion d'honneur »*.
Le site de la Grande chancellerie de la Légion d'honneur précise que : *« Institution républicaine née au cœur du XXème siècle, l'ordre national du Mérite est le second ordre national après la Légion d'honneur. Il a pour vocation de récompenser les « mérites distingués » et d'encourager les forces vives du pays. »*
Si cette définition a le mérite d'exister, elle n'explique pas en revanche, en quoi l'ordre national du Mérite se différencie intrinsèquement du premier des ordres nationaux français, créé en 1802, par Napoléon Ier, l'ordre national de la Légion d'honneur (Cf - revue « Sans Frontières » Décembre 2015).

Une initiative présidentielle gérée par le grand chancelier de la Légion d'honneur

Si l'ordre national du Mérite a bien été voulu par le général Charles de Gaulle, alors 18ème président de la Vème République, c'est le grand chancelier de l'ordre de la Légion d'honneur, le général d'armée Georges Catroux qui fut chargé de concrétiser ce projet de réforme plus global des ordres ministériels français, issus pour la plupart de la fin du XIX° et du début du XX° siècle.
Aussi dès le début de l'année 1963, un premier

Le Général d'armée Georges Catroux, le dossier de presse des 50 ans de l'ordre national du mérite en 2013 par la GCLH et remise des premiers grand'croix de l'ordre par le général de Gaulle (ici le général Paul Ely)

rapport, rédigé par le général Catroux, est adressé au général de Gaulle fixait les bases de ce que devrait être ce futur ordre national :

> *« La création d'un second ordre national s'inscrit dans un plan d'ensemble de revalorisation des décorations. […] L'objet du présent décret est de parachever l'œuvre entreprise par l'institution d'un second ordre national. […] Distinct de la Légion d'honneur par son objet, il récompensera les mérites distingués ; il a en propre son organisation, sa discipline et sa hiérarchie ; il est doté d'un conseil de l'Ordre distinct, mais présidé par un chancelier qui est en même temps le grand chancelier de la Légion d'honneur, son grand maître étant naturellement le Président de la République. (…) L'administration en est organiquement confiée à la grande chancellerie de Légion d'honneur. Le but second de la création de l'ordre national du Mérite est d'assurer une simplification et une harmonisation du système des distinctions honorifiques en substituant à ces ordres trop nombreux un second ordre national, unique dans son principe mais diversifié dans ses attributions ».*

Un second ordre national pour remplacer des ordres ministériels secondaires

Ce rapport qui servira de base au futur décret de création de l'ordre national du Mérite présente des principes clairs pour le nouvel ordre national, à savoir :

1/ Valoriser la Légion d'honneur en établissant une graduation de récompense des mérites, tout d'abord les mérites distingués (Ordre national du Mérite) puis les mérites éminents (Ordre national de la Légion d'honneur).

2/ Créer une structure hiérarchique de gestion de l'ordre national du mérite, comme cela était déjà le cas avec l'Ordre de la Libération. Mais dans ce cas le chancelier de l'ordre national du Mérite sera le même que celui de la Légion d'honneur, alors que la chancellerie de l'ordre de la Libération est géré par un chancelier distinct.

3/ Se substituer aux ordres de mérite secondaires. Bien que le terme de « secondaire » ne soit pas particulièrement flatteur, cette partie du projet de décret constitutif du deuxième ordre national énonce clairement quel est son but réel : Réduire l'inflation des ordres ministériels,

4/ Conserver 4 ordres ministériels (ordres des palmes académiques, du Mérite maritime, du Mérite agricole et l'ordre des arts et lettres) pour les raisons que nous exposerons ci-après.

Etablir un ordre récompensant les mérites distingués

Comme nous l'avons indiqué, si la Légion d'honneur récompense les mérites « éminents », l'ordre national du Mérite récompensera désormais les mérites

« distingués ». Qu'entend-on par la ? Sur le plan proprement linguistique, la notion peut sembler floue. En effet si l'on se réfère au dictionnaire « Larousse » de la langue française, les termes « distingués » et « éminents » portent les synonymes suivants :

Distingués : Appartenant à l'élite, hors du commun, illustre … éminent (!)
Eminents : Est au-dessus du niveau commun, se distingue par sa grande qualité…

Bref, une simple étude sémantique ne peut suffire à elle seule, à préciser clairement les frontières qui séparent les conditions d'attribution des deux ordres nationaux puisqu'elles renvoient finalement aux mêmes notions de mérite.
En conséquence les mérites récompensés par la Légion d'honneur ou le Mérite ne résident pas tant dans la qualification même de ces mérite, que dans l'importance qu'y attachera l'autorité chargée de la remettre. Elle en réalité une première étape pour accéder à l'ordre « suprême » qu'est la Légion d'honneur, comme l'étaient jadis les ordres ministériels.
Naturellement, la Légion d'honneur peut être parfois directement attribuée aux français « méritants », notamment en cas d'acte de courages exceptionnels civils ou militaires.

Le Revers de la médaille l'ONM

Un ordre géré par une structure hiérarchique propre

A l'image de l'ordre national de la Légion d'honneur, l'ordre national du Mérite (que nous appellerons « ONM ») est géré par le Grand chancelier de la Légion d'honneur mais à travers une organisation administrative propre. Les conditions de candidature, d'examen et d'attribution de l'ordre sont copiées sur celles de la Légion d'honneur. Une commission disciplinaire gère également l'ordre. Cette commission est basée au Palais de Salm à Paris

Ordre de préséance des 4 premières distinctions françaises

dans le VII° arrondissement au même titre que le premier ordre national.
Toutefois ce qui distingue l'ordre national du Mérite de son ordre ainé est qu'il n'il n'a pas de grand maitre au sens propre et qu'il n'existe donc pas de collier de grand-maitre à l'inverse de l'ordre national de la Légion d'honneur. C'est en effet le président de la république française qui lors de son investiture est fait grand-maitre de l'ordre national de la Légion d'honneur, puis grand-croix de l'ordre national du Mérite.
Il devient ainsi l'autorité « magistrale » de l'ordre national du Mérite, dont il délègue la gestion administrative au grand chancelier de l'ordre national de la Légion d'honneur qui est également nommé chancelier de l'ordre national du Mérite (il est d'ailleurs fait, dans ce cas, grand-croix des deux ordres nationaux).
Ce distingo protocolaire a été voulu dès le début pour donner assurément, une préséance à l'ONM sur la Légion d'honneur qui reste le premier ordre national français. Toutefois, en termes de préséance si la Légion d'honneur se porte toujours en premier, l'ONM ne se porte qu'après la croix de compagnon de l'ordre de la Libération et la médaille Militaire.

Un ordre qui se veut plus jeune

L'ordre national du mérite se veut résolument plus jeune car, si pour postuler au grade de chevalier de la Légion d'honneur, les statuts exigent qu'il faut justifier de 20 ans de mérites « éminents », 10 ans de mérites « distingués » sont seulement nécessaire selon le décret de 1963, pour accéder au Mérite ce qui en fait encore de nos jours un des ordres les plus jeune de France.
En réalité la jurisprudence de la Chancellerie fixe traditionnellement à 15 ans au moins de mérités distingués (au sens de « remarquables ») pour être fait chevalier de l'ONM. On peut passer officier 7 ans après avec des mérites nouveaux et tous les 5 ans, changer de grade et de dignités si les mérites nouveaux le justifient également.
Selon un communiqué de la Grande chancellerie de la Légion d'honneur paru le 5 avril 2015, l'âge moyen d'entrée dans l'ONM est de 54 ans, alors que celui dans l'ordre national de la Légion d'honneur est de 58 ans.

Les 3 grades (chevalier, officier, commandeur)
et les 2 dignités (grander, grand-croix)
de l'Ordre national du Mérite

Règles de fonctionnement de l'ordre national du Mérite

Sur le plan de l'organisation interne, l'ONM reprend les grandes règles de fonctionnement de la Légion d'honneur, avec un code statutaire qui lui est propre.
Au niveau des récompenses on retrouve aussi 3 grades : chevalier, officier et commandeur et 2 dignités : grand-officier et grand-croix. Les insignes sont une étoile émaillée bleu à 6 branches, portant en son centre à l'avers, une tête de profil de Marianne, symbole de la république française et au revers deux drapeaux tricolores.

- Le chevalier porte sa médaille argentée suspendue à un ruban bleu roi et à une couronne entrelacée également argentées.
- L'officier porte un ruban bleu sur lequel est cousue une rosette de même couleur avec une étoile émaillée bleu bordée d'or et attachée à une bélière dorée.
- Le commandeur lui, porte la croix suspendue à sa couronne dorée, en cravate autour du cou mais avec une dimension plus large de la « croix ».
- Les dignitaires portent une plaque qui est soit argentée (à droite) avec la médaille d'officier à gauche pour les grand officiers, soit une plaque dorée (à gauche) avec le grand cordon bleu passant sur l'épaule droite pour les grand-croix. La croix de commandeur est suspendue au grand cordon comme sur le modèle de la Légion d'honneur, reprenant ainsi dans l'esprit, que l'étoile de l'ordre est toujours visible quel que soit le grade porté.

Un ordre de Mérite national, qui se substitue à de nombreux ordres ministériels plus anciens

En 1963, date de création de l'ordre national du Mérite, la France ne compte pas moins de 15 ordres ministériels qui sont issus de son histoire, de la volonté de certains ministres de valoriser leurs actions et d'honorer l'empire colonial Français.

Selon les termes mêmes du rapport du général Catroux, Grand Chancelier de l'Ordre de la Légion d'honneur, présenté au président de la république et qui précèdera la rédaction du décret de d'instauration de l'ONM :

« L'esprit de la réforme des récompenses nationales serait toutefois faussé si cette réforme n'aboutissait qu'à créer un Ordre supplémentaire. La revalorisation de la notion de décoration, en tant que marque d'honneur accordée par l'Etat, impose une limitation non seulement des effectifs des attributaires des divers Ordres, mais encore du nombre des décorations elles-mêmes. Nés pendant la seconde moitié du XIXe siècle, les Ordres spécialisés, par suite du développement continu des activités de l'Etat et, par voie de conséquence, de la multiplication et de la spécialisation des départements ministériels sont passés, depuis 1930, de cinq à vingt. Le but second de la création de l'Ordre national du Mérite est d'assurer une simplification et une harmonisation du système des distinctions honorifiques en substituant à ces Ordres trop nombreux un second Ordre national, unique dans son principe mais diversifié dans ses attributions, afin que les mérites distingués antérieurement par les Ordres secondaires ne restent point sans récompense ».

Suppression des ordres coloniaux et d'outre-mer

Plusieurs ordres coloniaux ont été supprimés après la décolonisation (ordre du Cambodge en 1948 et l'ordre du Dragon d'Annam en 1950), et les autres ordres coloniaux ont pris le nom d'ordres de la France d'outre-mer avant de disparaitre complètement avec la création de l'ordre national du Mérite, lors de l'application du décret du 3 décembre 1963.
Leurs titulaires, comme ceux des ordres des ministères, restent toutefois autorisés à en conserver les insignes jusqu'à la fin de leur vie. Certains de ces ordres ex-coloniaux seront toutefois recrées après l'indépendance de ces pays mais quelques fois sous un autre nom ou avec un autre ruban.

Suppression des ordres ministériels

Comme pour les ordres de la France d'outre-mer, les ordres ministériels qui suivent vont être également supprimés d'être attribués (ou promus) à partir du 1er janvier 1964. Egalement, les titulaires continuent à jouir des prérogatives attachées à ces ordres d'après

1 2 3 4 5 6

1 - Ordre royal du Cambodge (Indochine) créé en 1864 (Non éteint), 2 - Ordre de l'Étoile d'Anjouan (Comores) créé en 1874 (Non éteint), 3 - Ordre impérial du Dragon d'Annam (Indochine) créé en 1884 (Eteint), 4 - Ordre du Nichan El-Anouar (Territoire Afars et Issas) créé en 1887 (Non éteint), 5 - Ordre de l'Etoile noire (Dahomey/Bénin) créé en 1889 (Eteint), 6 - Ordre du Mérite indochinois (Indochine) créé en 1900 (Eteint)

l'article 38 du décret instaurant l'ONM. Les ordres ministériels sont donc placés en extinction depuis 1964, mais ne sont pas éteints tant qu'il reste au moins un survivant dans l'un des ordres. De plus, aucun décret n'ayant abrogé ces ordres ministériels ceux-ci pourraient être juridiquement concédés, de nouveau, un jour…

Les 4 ordres ministériels qui survivent à l'ordre national du Mérite

Le décret de 1963 estime que 4 ordres ministériels doivent substituer : l'Ordre des Palmes académiques, celui du Mérite maritime et celui du Mérite agricole, « en raison de leur ancienneté et de leurs caractères

1 2 3 4 5 6

7 8 9 10 11 12

1 - Ordre du Mérite social créé le 25 octobre 1936, 2 - Ordre de la Santé publique, créé le 18 février 1938, 3 - Ordre du Mérite artisanal créé le 11 juin 1948, 4 - Ordre du Mérite touristique créé le 27 mai 1949, 5 - Ordre du Mérite combattant créé le 14 septembre 1953, 6 - Ordre du Mérite postal créé le 14 novembre 1953, 7 - Ordre de l'Economie nationale créé le 6 janvier 1954, 8 - Ordre du Mérite sportif créé le 6 juillet 1956, 9 - Ordre du Mérite du travail créé le 21 janvier 1957, 10 - Ordre du Mérite civil créé le 14 octobre 1957, 11 - Ordre du Mérite saharien créé 4 avril 1958, 12 - Ordre du Mérite commercial et industriel créé le 29 juin 1961

1

2

3

4

1 - Ordre des Palmes académiques créé en 1808 par Napoléon Ier et réorganisé le 4 octobre 1955, 2 - Ordre du Mérite agricole créé le 7 juillet 1883, 3 - Ordre du Mérite maritime créé le 9 février 1930, 4 - Ordre des Arts et des Lettres créé le 2 mai 1957

propres », ainsi que l'Ordre des Arts et Lettres, « en raison du prestige particulier que lui confère la qualité éminente des personnes nommées ou promues depuis sa création ».

Le décret de continuer : « En outre, les médailles d'honneur actuellement existantes continuant d'être décernées (et) il apparaitra également nécessaire, sous certaines conditions, de remplacer par des médailles honorifiques certains des Ordres supprimés ». Les médailles (d'honneur) ministérielles - auxquelles étaient souvent rattachés les ordres ministérielles suspendus - restent donc bien attribuées… Mais ceci fera l'objet d 'une autre étude !

En conclusion, même si le décret N° 63-1196 du 3 décembre 1963, a permis de mettre un peu d'ordre dans le « maquis phaleristique » des ordres ministériels ; la conservation de toutes les médailles d'honneur ministérielles et la subsistance de quatre ordres ministériels - qualifiés de « plus anciens, ou plus prestigieux » - continuent à placer la France comme l'un des pays occidentaux le plus prolixe en décorations ; « ces quolifichets avec lesquels on mène le monde » comme le disait avec un certain cynisme, tinté de réalisme, l'empereur Napoléon Ier.

- L'ordre compte aujourd'hui 187.000 membres.
- 306.000 personnes ont été nommées ou promues depuis la création de l'ordre en 1963.
- 4.600 personnes reçoivent l'insigne chaque année.
- 57 % des membres sont décorés à titre civil, 43 % à titre militaire.
- 50 % de femmes (parité appliquée pour les promotions civiles).
- 80 % des décorés sont des chevaliers.
- 14 % des dossiers sont écartés par le conseil de l'ordre.
- Les étrangers peuvent se voir attribuer des distinctions dans l'Ordre du Mérite dans des conditions analogues aux conditions prévues pour la Légion d'honneur.
- L'ordre à sa propre association : L'A.N.M.O.N.M. (Association nationale des membres de l'Ordre national du Mérite) (A.N.M.O.N.M.), dont le siège social est fixé 163, rue Saint-Honoré à Paris 1er et qui s'appuie sur un réseau de sections départementales très actives. Les membres peuvent également faire inscrire leurs filles, petites-filles et arrière-petites-filles dans les prestigieuses maisons d'éducation de la Légion d'honneur.

MEDIAGRAPHIE :

https://fr.wikipedia.org/wiki/Ordre_national_du_mérite_(France)

http://www.leglobeflyer.com/reportage-2-601.html

http://www.legiondhonneur.fr/fr/page/lordre-national-du-merite/85

http://www.ordredelaliberation.fr/fr/les-compagnons/182/georges-catroux

http://www.france-phaleristique.com/ordre_national_merite.htm

Recette d'une anti déprime hivernale

ou comment préparer son hiver par son alimentation

2/3 - Le Calcium

Dr. Bernard Philippe Bulidon
Médecin

Un réveil difficile avec l'organisme en mode digestion des libations gastronomiques et gourmandes des fêtes de fin d'année. Sans compter, l'esprit rempli de bonnes intentions en cette année nouvelle où les sports d'hiver, pour certaines régions se sont invités jusqu' à vos fenêtres avec un tapis de neige généreux et poudreux. Sans se déplacer, les enfants sont en fête avec la montagne à domicile et ses inévitables batailles de boules de neige. Batailles bien sûr bien réelles et non virtuelles via internet. Mais pour les adultes , le cauchemar peut commencer avec des routes impraticables et des trottoirs verglacés. Et en ce sens, la chute peut être synonyme de fracture. Ce qui m'amène à vous parler du deuxième macronutriment de notre triptyque alimentaire : le Calcium.

Même s'il ne représente que 2% de notre poids total, il n'en est pas moins important pour nos os et nos dents, constitués à 99 % de Calcium et pour notre peau en améliorant son hydratation. Et le plus cocasse c'est que celui-ci est le cinquième élément le plus abondant de la croûte terrestre. Il a aussi une incidence sur la régulation du Ph corporel en l'alcalisant car l'acidité corporelle peut se retrouver dans les cas de surcharge pondérale.

Nos apports journaliers sont de 900 mg par jour. Mais bien sûr les femmes sujettes à l'ostéoporose due à la ménopause, les besoins passent à 1200 mg par jour.

Ce qui explique qu'une carence de ce macronutriment entraîne :

- Au niveau des phanères : Une ostéoporose, des ongles cassants et des caries qui n'est pas l'apanage des enfants addicts aux sucreries. Mais ce que l'on sait moins de l'eczéma par non régulation du stimuli inflammatoire propre à cette pathologie dermatologique.
- Au niveau neuropsychologique : Une irritabilité, des troubles du sommeil et aussi des crampes de type crise de tétanie.

Alors qu'à l'inverse un excès de Calcium peut apporter :

- Au niveau neuropsychologique : Une fatigue avec une tendance soit à la somnolence soit à l'apathie.
- Au niveau digestif : Des nausées ou une constipation.
- Au niveau cardiaque : De l'hypertension artérielle.
- Au niveau rénal : Des coliques néphrétiques ou coliques frénétiques en raison des douleurs provoquées.

Bien sûr il existe des eaux riches en ce macronutriments comme l'Hépar 550 mg par litre en eaux plates et la Salvétat 253 mg par litre en eaux gazeuses. Mais cela est insuffisant si on n'a pas une alimentation équilibrée. Car les groupes alimentaires les plus riches en Calcium sont en toute évidence les produits laitiers comme le fromage (à prendre de préférence le matin, selon ma méthode alimentaire, La PsychoMorphoNutrition) à savoir que 30 g de Comté vous apporte 1/3 de vos apports recommandés journalier à savoir 300 mg. Pour mémoire il faut 300 g de fromage blanc pour obtenir

un tel ratio !
Mais il y a aussi les fruits comme les agrumes riches en plus en vitamine C (j'en avais parlé lors de mon précédent article, celle-ci lutte contre les radicaux libres, pourvoyeurs du vieillissement cellulaire) à savoir 6 oranges apportent aussi 300 mg de Calcium naturel. On peut rappeler les figues et les dattes mais plus caloriques. Il y a les légumes comme le cresson ou les épinards apportant 140 mg de Calcium pour 100 g, les crucifères comme les brocolis (qui ont un intérêt dans la prévention des cancers coliques deuxième cause de cancer chez la femme et troisième pour l'homme) ou les choux.
Mais on a aussi pour être plus festif en ces périodes de post fêtes, les anchois (296 mg de Calcium pour 100 g), les crevettes (225 mg), les moules (100 mg) et pour finir en plus de leur richesse en iode et en oligoéléments les huîtres (92 mg de Calcium, toujours pour 100 g) .
Et donc en ces périodes où l'on peut s'adonner aux joies d'une petite descente en ski, autant être prudent en évitant les chutes et par un squelette renforcé en calcium, le risque de fracture peut être minimisé ou la « réparation » d'une fracture plus rapide !

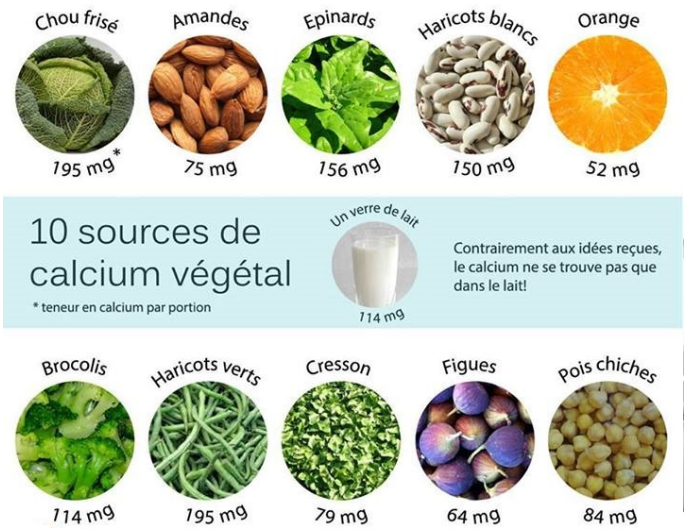

Sans oublier l'apport en vitamine D3 (le corps utilise les UVB pour synthétiser cette vitamine grâce à l'exposition de la peau dans des régions ensoleillés avec la prudence de rigueur face au risque potentiel des carcinomes de la peau qui s'intensifie dans les périodes horaires entre 10h à 16h et sinon, en cas de nuit polaire, les apports journaliers alimentaires devraient être de 5 microg), associé au Magnésium qui ont un rôle essentiel à la régulation et à la fixation osseuse du calcium.
Ainsi qu'une petite détoxification des excès de table des fêtes de fin d'année, en prenant un jus de citron vert dans un verre d'eau tiédie, le matin à jeun et le soir au coucher.

Dr. B.P. B

La recette du Chef David Bret :

BLANQUETTE DE VEAU à L'ANCIENNE

Un peu d'Histoire

Son origine géographique est difficile à déterminer : Normandie, Bourgogne, Lyonnais... car cette recette a rapidement conquis l'ensemble du territoire français. En fait, il s'agit vraisemblablement d'un plat d'Île-de-France, sans doute créé ou mis au point par François Marin, Maître d'hôtel chez le maréchal de Soubise en 1739.
Le mets apparaît donc au XVIIIe siècle, et son nom qui se réfère à la couleur de la viande et de la sauce, deviendra le symbole d'une certaine tradition culinaire familiale.
À l'époque, il n'existe qu'une blanquette, exclusivement composée de veau. Les restes de rôti étaient servis en entrée sans autre accompagnement que d'oignons grelots et de champignons de Paris. Masi la blanquette tomba en désuétude au XIXe siècle.
À partir de la seconde guerre mondiale, la blanquette change de statut et entre au Menu comme plat principal, accompagné de riz blanc. Cette recette qui a déjà conquis l'ensemble du territoire français, passe

alors pour être l'une des plus anciennes recettes de notre gastronomie.
Un bel exemple des techniques de la grande cuisine !

Recette pour 4 personnes

Marquer la viande

Parer et détailler la viande en morceaux de 50 gr. La mettre à blanchir 3 mm.
Egoutter, la rincer et la remettre dans l'eau bouillante avec toute la garniture aromatique. Assaisonner et cuire doucement à couvert.

Réaliser la garniture à l'ancienne

Glacer à blanc les petits oignons
(beurre + sucre + eau + sel).
Champignons escalopés et cuit à blanc
(eau + sel + jus de citron + beurre).

Réaliser le velouté

Réaliser un roux blanc.
Au terme de la cuisson de la blanquette, décanter la viande et la réserver dans un bain marie. Passer le fond au chinois et mouiller le roux avec ½ l de liquide. Porter doucement à ébullition et remuer avec un fouet. Ajouter la finition (jaunes + crème) et frémir sur le feu. Passer la sauce au chinois sur la viande.

Conseil pour l'accompagnement : Riz Pilaf

Faire suer 50gr. d'oignons ciselés avec 50gr de beurre, ajouter 200 gr. de riz , nacrer, mouiller 1.5 à 2 fois son volume avec le fond blanc, ajouter un bouquet garni, assaisonner et cuire au four à couvert 15 à 18 mn.
Au terme de la cuisson, égrainer le riz avec une fourchette et du beurre.

Ingrédients

Eléments de base

- Epaule ou collier de veau (200 gr / pers).
Garniture aromatique :
- Oignons (100gr) – Carottes (100gr) - Blanc de poireaux (100gr) - Céleri branche (100gr) - 2 Clous de girofle - 1 Bouquet garni - 2 Gousses d'ail .

Velouté

-Beurre (30gr) - Farine (30gr) - Fond blanc de cuisson (500 ml.) - Crème liquide (100ml.) - 1 Jaune d'œuf.

Garniture à l'ancienne

-Champignons de Paris (150gr.) - Petits oignons surgelés (150gr.) - Beurre (10gr. + 20gr.) – Sucre (10 gr.) - ½ Citron.
Assaisonnement :
- Gros sel - Sel fin - Poivre blanc.

Conseil du chef

Pour la blanquette de veau, on utilisera de préférence de l'épaule et du tendron que l'on découpera en gros morceaux, disposés dans un poêlon, recouverts d'eau bouillante et mis à bouillir pendant 1 h 30...
Toute l'originalité et l'excellence de la recette réside dans de petites touches telles que :

- l'ajout de quelques gouttes et d'1 zeste de citron dans le poêlon pour cuire la viande,
- l'utilisation de la fécule de pomme de terre pour lier la sauce,
- le subtil parfum du clou de girofle,
- ou encore les jaunes d'œufs battus dans la crème fraîche... mélange que l'on ajoutera au dernier moment juste avant de servir !

DIVERTISSEMENTS

L'ENIGME MATHEMATIQUE

Dimitri et Olivier. Dimitri et Olivier s'entraînent à bicyclette sur une petite route avant le Tour de France. Ils roulent à 35 kilomètres-heure. Soudain Dimitri part à 45 kilomètres-heure, parcourt 10 kilomètres, puis fait demi-tour à la même vitesse et retrouve Olivier, qui a continué, pendant ce temps-là, à rouler à 35 kilomètres-heure. Combien de temps a duré cette échappée ?

SUDOKU

Les règles pour remplir les grilles : Remplissez chaque case de façon à ce que chaque ligne, chaque colonne et chaque cellule de 3x3 cases, ne contienne qu'une seule fois un chiffre compris entre 1 et 9.

GRILLE FACILE

		4		6	5			
5					8	6		
6	3	9			1			5
	1						6	9
9		2	1		3	5		7
8	7						1	
7			6			3	2	4
		6	3					8
			5	7		1		

GRILLE MOYENNE

		6					3	
1				6	4	2		
4					8	7		
	2		1		9		8	
	7		8		3		6	
		4	5					8
		5	4	9				1
	1					6		

Solutions dans le prochain numéro de « Sans Frontières ».

Solutions du numéro précédent :

L'énigme mathématique :

La puissance du 9 : Si on ajoute 9 élevé à la puissance quelconque n à 9 élevé à la puissance suivante n+1, on obtient la somme d'un nombre terminé par 9 et d'un nombre terminé par 1 (comme 81), soit un nombre terminé par 0. On ajoute ici un nombre impair de puissances successives : le résultat se termine par 9.

Sudoku

Grille facile

7	9	8	3	5	6	4	2	1
1	5	4	9	7	2	3	6	8
2	3	6	1	8	4	5	9	7
8	7	3	2	9	5	1	4	6
6	4	2	7	1	8	9	3	5
5	1	9	4	6	3	8	7	2
4	6	1	8	2	9	7	5	3
3	8	5	6	4	7	2	1	9
9	2	7	5	3	1	6	8	4

Grille moyenne

3	6	7	5	8	4	9	2	1
9	2	5	3	7	1	6	8	4
1	8	4	2	9	6	7	3	5
4	1	6	7	3	5	2	9	8
5	9	3	8	4	2	1	7	6
2	7	8	6	1	9	5	4	3
8	5	1	9	2	3	4	6	7
7	4	2	1	6	8	3	5	9
6	3	9	4	5	7	8	1	2

SANS FRONTIÈRES
Certificat d'enregistrement
No 212 du 14.04.2015
Rédacteur en chef : Hélène SYDOROVA
Rédacteur en chef adjoint : François MAURICE
Rédacteurs : Alexandre WATTIN, Olivier MENUT, Bernard-Philippe BULIDON, David BRET, Romain JACQUET

Nos contacts:
Département Français des Sciences et Techniques,
Université Nationale Technique de Donetsk,
58, rue Artiom, 83001 Donetsk, République Populaire de Donetsk
tél. : + 38 062 305 24 69
courriel : dfst@dgtu.donetsk.ua
http://dfst.donntu.org/fr/vie/vie.htm